

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

Dourges · Evin-Malmaison · Oignies



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils
SEPTEMBRE 2009

p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.9 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.9 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p.22 **2.1 Occupation du sol**

p.23 **2.2 Structures paysagères**

p.24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p.38 **2.4 Perceptions**

p.49 *3. Synthèse*

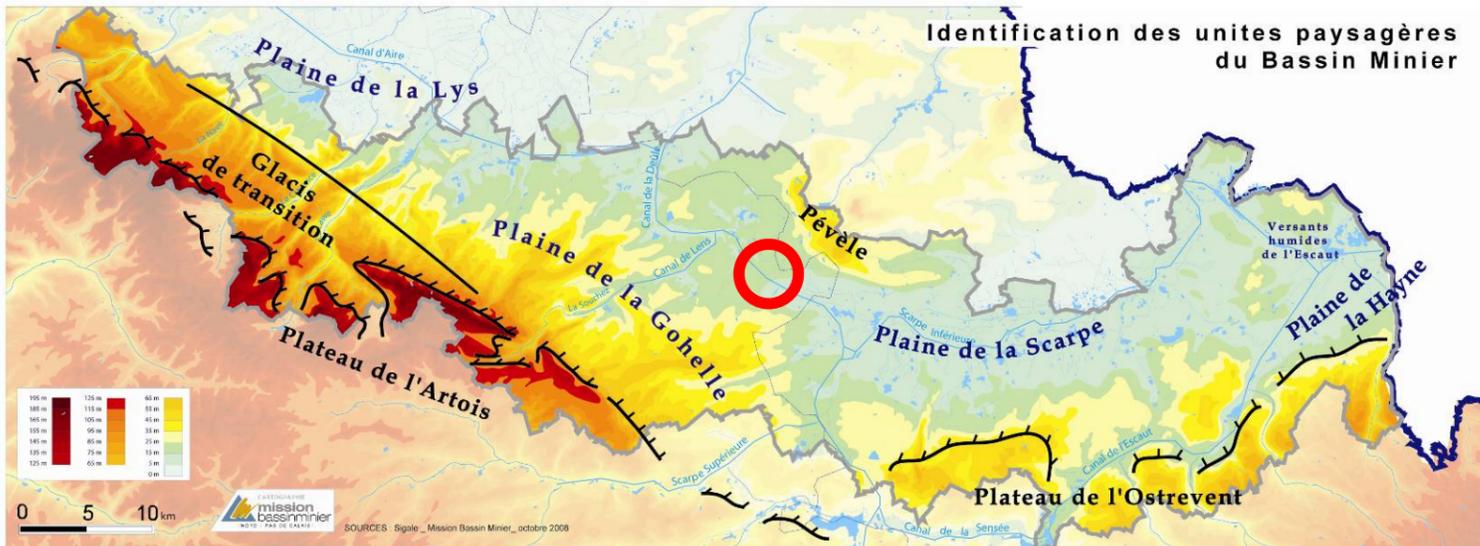
p.49 **3.1 Limites**

p.49 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

Contexte géographique

Le socle



Source : Mission Bassin Minier (2008)

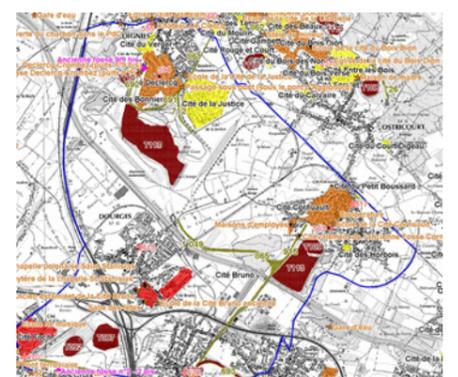
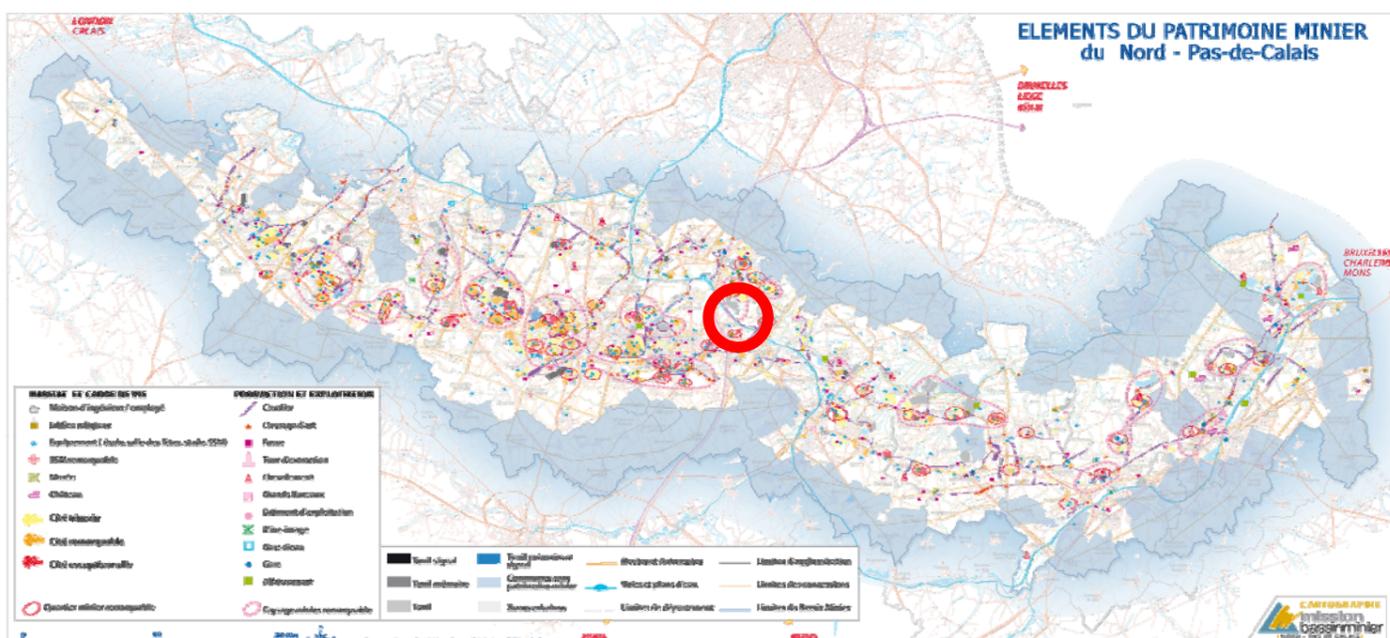
L'Ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Dourges·Evin-Malmaison·Oignies se situe dans la plaine de la Deûle, entre les reliefs de la Gohelle et de la Pévèle. La faible topographie des lieux permet de faire ressortir le moindre composant qui prend de la hauteur, et dans le même sens, ces éléments « hauts » que sont clochers, terrils, chevalements, châteaux d'eau... permettent des points de vue souvent remarquables sur le terrain.

16 grands paysages



Dans cette situation géographique de plaine, l'EPMR se situe entre deux grands paysages « paysage d'infrastructures » et le « cœur urbain, entre Deûle et Scarpe », une position qui donne à l'EPMR une richesse paysagère très contrastée et intéressante.

15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les EPMR sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière, Dourges·Evin-Malmaison·Oignies forme le lieu de la fin de l'exploitation du charbon dans la région, en effet en 1992 à Oignies, la dernière gaillette est extraite du sol est marquée la fin de 270 ans d'exploitation. En résulte un patrimoine récemment fermé, extrêmement bien conservé et très varié. Mais le patrimoine minier n'est pas la seule richesse de ce territoire de nombreux autres éléments sont remarquables, et participent à donner un caractère particulier à cet EPMR.

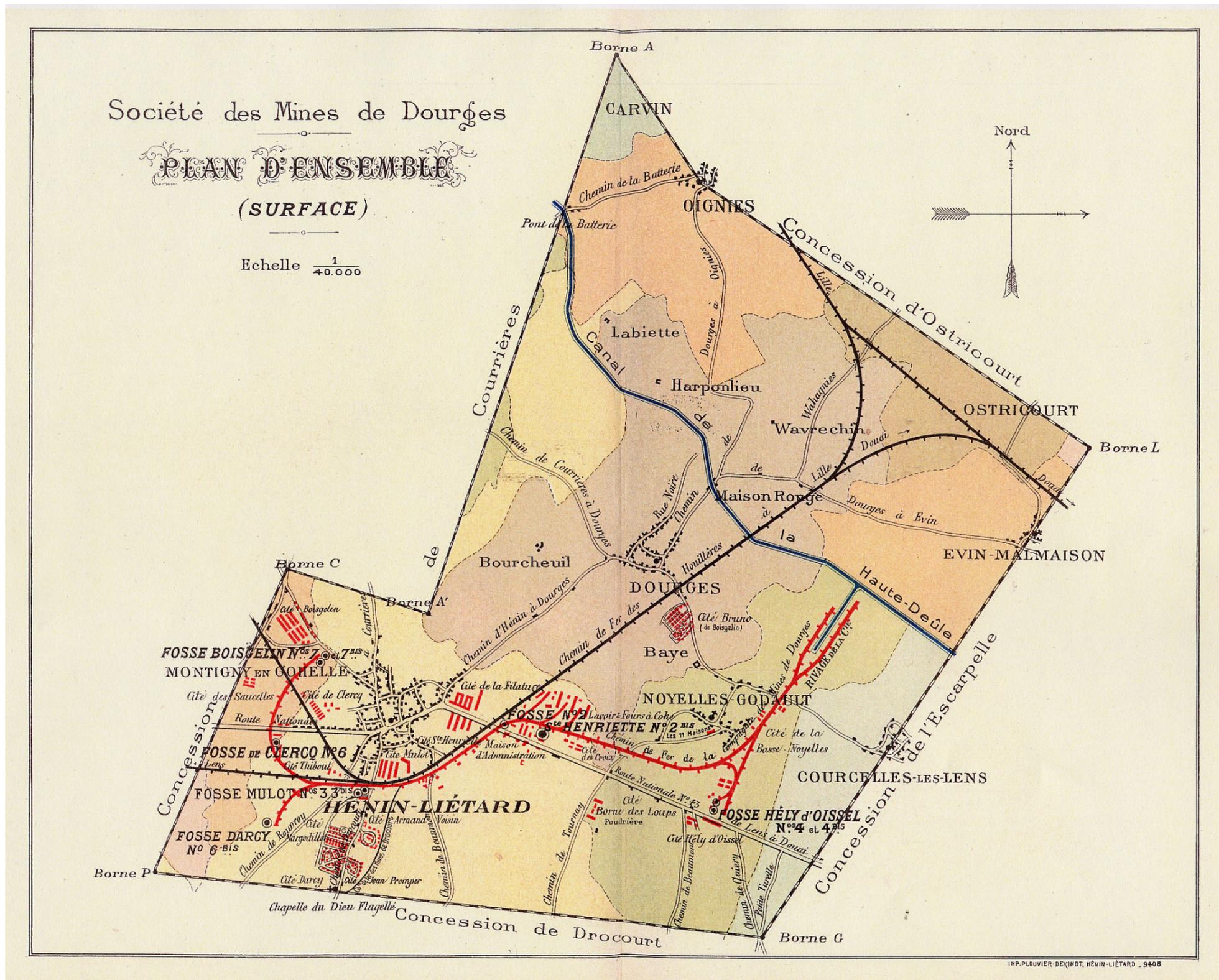
Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

Contexte Historique

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

L'installation minière :

La concession de Dourges a été fondée par Henriette Declercq et l'ingénieur Mulot en 1852 par décret du 5 août 1852, au départ un simple forage dans le but de trouver de l'eau a été entrepris en 1841 à Oignies. Ces travaux ont démontré la continuité du gisement houiller du Nord. Dès 1846 les forages se poursuivent sur Dourges et Hénil, appuyée par les compagnies d'Anzin et Vicoigne, les succès de 1854 vont entraîner la création de la compagnie des mines de Dourges en 1855 sur 3787 ha.



source : archives CHM de Lewarde

Contexte Historique

La concession et compagnie de Fourges à travers son évolution

Les travaux miniers :

Fosse 1 : creusement en 1854 sur la commune d'Hénin-Liétard. Incident en cours de fonçage, forte pression de la nappe phréatique puits n'ayant jamais été repris.

Fosse 2 (ex fosse 1 bis) : Fosse Sainte Henriette, creusement en 1854, à proximité du puits 1. Fosse 2 bis creusement en 1901 sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 3 (ex fosse 2) : Fosse Mulot, creusement en 1858, puits 3 bis creusé en 1892 sur la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 4 (ex fosse 3) : Fosse Hély d'Oissel, creusement en 1867, puits 4 bis creusé en 1906 sur la commune de Noyelles-Godault.

Fosse 5 (ex fosse 4) : creusement en 1876, jamais exploitée, provisoirement suspendue en 1877 et abandonnée définitivement.

Fosse 6 : Fosse du Tonkin, puits 6, creusement en 1885. Puits 6 bis de la fosse Darcy, creusement en 1906 à quelques centaines de mètres au sud sur un autre carreau de mine de la commune d'Hénin-Liétard.

Fosse 7 : Fosse Boisgelin, creusement en 1894, puits 7 bis creusé en 1900 sur la commune de Montigny-en-Gohelle.

Fosse 8 : Fosse Cornuault, creusement en 1813, puits 8 bis creusé en 1923 sur la commune d'Evin-Malmaison.

Fosse 9 : Fosse Declercq-Crombez, creusement en Février 1930, puits 9 bis creusé en Août 1930 sur la commune d'Oignies.

Fosse 10 : creusement en 1956, siège de concentration du groupe d'Oignies. Dernier puits en activité du Bassin Minier.

Les réseaux de transports :

A la fin du 19^e siècle, la compagnie possède 7,5 km de lignes de chemin de fer, les fosses vont être connectées au rivage à Noyelles-Godault, au lavoir central et à la cokerie de Fourges.

La valorisation du charbon :

La compagnie fait construire des fours à cokes, 2 lavoirs et une centrale thermique. Ces installations vont se concentrer autour de la fosse Ste Henriette.

L'urbanisme minier :

Dès 1890, les premiers corons de la compagnie s'installent à Hénin-Liétard, 303 maisons sont construites. L'habitat minier du 19^e siècle se trouve en périphérie du tissu urbain (cité des Saucelles, cité de la filature, cité DeClercq) ou à proximité de sites de production (cité Sainte Henriette, cité des Croix, cité Mulot, Boisgelin). Les premières cités jardins du bassin minier datent du début 20^e siècle, la compagnie de Fourges va être la première à initier cet urbanisme (cité Bruno «*de boisgelin*», Darcy, Promper, Voisin).

Le choix de l'EPMR :

Cet ensemble a la particularité de se placer à l'interface des deux départements. Il est pénétré par les grands axes de communication, autoroutes A1 et A 21.

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

La carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Elle nous renseigne néanmoins sur la structure et la composition générale du territoire, que l'on peut imaginer ici très humide, avec de nombreux marais, tourbières et bois humides, qui s'organisent autour de la Deûle, déjà canalisée.

A cette époque, milieu du XVIII^{ème} siècle, les noyaux villageois de Oignies, Ostricourt, Evin-Malmaison, Dourges, Noyelles et Courcelles sont implantés à l'abri des zones humides. Au Sud Ouest, l'actuelle N43 est le seul axe d'importance sur ce territoire, très rural et peu développé.

La forêt de Phalempin au Nord-Est forme une masse boisée dense, élément rare puisque très peu de boisements sont présents sur le territoire.

Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (début du XVII^{ème}) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et la composition du paysage. Ci contre les vues de Oignies et de Evin-Malmaison, illustrent le caractère rural de ce territoire. Se développant dans une plaine ouverte, ces villages sont entourés de ceintures vertes, qui forme les rares boisements du territoire en dehors de la forêt de Phalempin, visible à l'horizon sur le fond de la vue de Oignies.



Vue de Oignies extraite des Albums du duc de Croÿ



Vue d'Evin-Malmaison extraite des Albums du duc de Croÿ

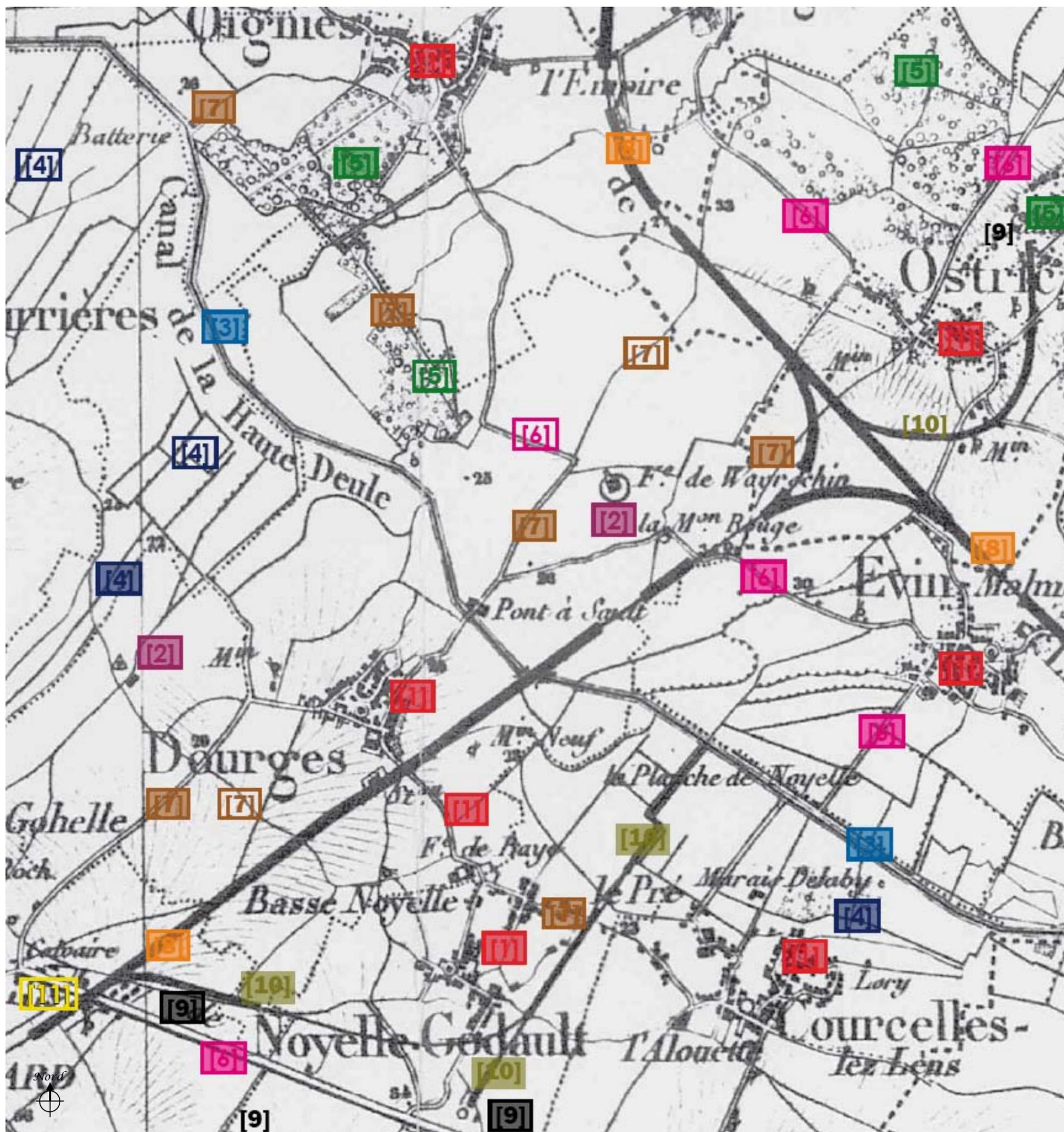
Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Sur la Carte de 1883

Les prémices du paysage minier :

La carte montre les noyaux villageois d'Oignies, Dourges, Evin Malmaison, Hénin-Liétard, Noyelles-Godault et Courcelles [1]. Dans cette plaine de la Deûle, le village de Bourcheuil a disparu au 17^e siècle sous la guerre de trente ans, quant à la ferme de la motte de Wavrechin, il ne subsiste que quelques haies et fossés [2].

Ce paysage de plaine marécageuse [4] comprend quelques ruisseaux et fossés, la Haute Deûle canalisée dessert les communes du secteur [3]. Un grand massif forestier rattaché à la forêt de Phalempin se situe à l'est de Oignies, un second bois, le court Digeau, rattaché à cette même forêt se situe à Ostricourt, le bois des Hautois sera intégré au domaine privé de Madame Declercq [5].

Un réseau d'axes primaires d'intérêt départemental future (RN 43) St Omer à Douai, (CD 306) Dourges à Oignies (aujourd'hui rectifié), Hénin à Dourges (CD 161), chemin d'Arras à Tournai par Ostricourt (CD 54 ancienne voie romaine secondaire) d'autres axes d'importance moyenne desservant localement les communes : (CD 160 E) Courcelles à Noyelles-Godault (chemin de Tournay), chemin de Oignies à Courrières (CD 46 chemin de la Batterie), etc... [6].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, il s'agit du chemin de Wahagnies, du chemin de Dourges à Courrières, certaines sections ont disparu pour causes de projets économiques ou routiers, etc ... [7].

Le chemin de fer de la compagnie du Nord, sur sa section Leforest à Lens, a été mise en service en 1861. Ce barreau prend son origine sur la ligne Paris à Lille datant elle même de 1846. Ce chemin de fer dit «ligne des houillères» permet la liaison Douai à Hazebrouck sans passer par Lille. Profitant de cette jonction, la compagnie charbonnière des mines de Dourges connectera l'une de ses gares d'expédition au réseau national [8].

Les fosses de Sainte Henriette à Hénin et Hély d'Oissel à Noyelles-Godault sont les seuls puits de mines en activité pour l'époque [9].

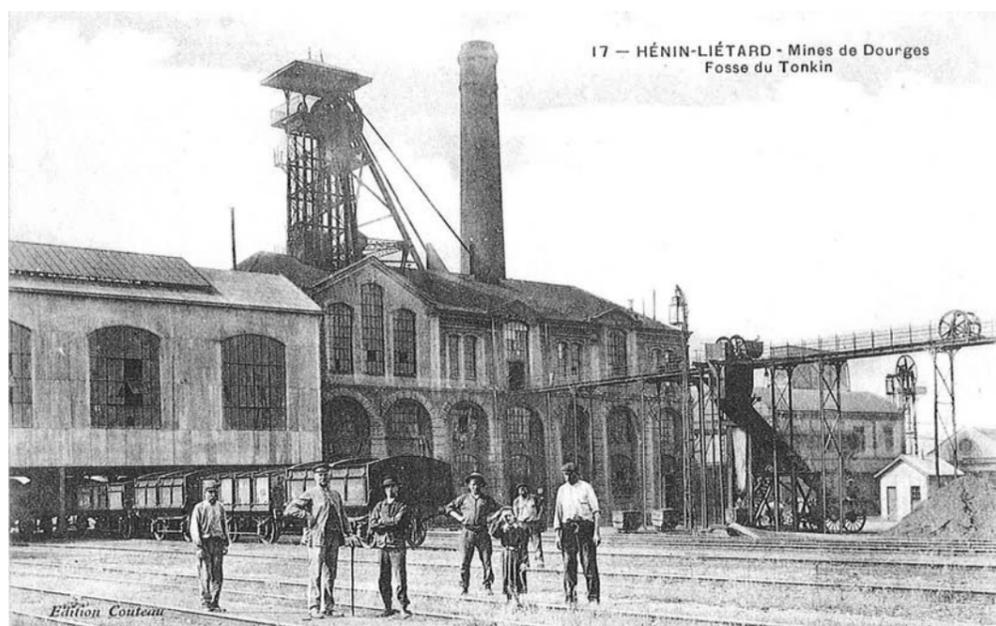
Le réseau ferré minier est très réduit, il ne dessert que les villes d'Hénin et Noyelles-godault [10].

L'habitat minier (corons) n'est figuré, à cette époque, qu'autour d'Hénin-Liétard [11].

Les terrils ne sont aucunement mentionnés, aucune topographie artificielle n'apparaît.

Éléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] la motte castrale de Wavrechin (traces végétales). Bourcheuil (hameau).
- [3] Le canal de la Haute Deûle.
- [4] Zones de marais et fossés.
- [5] forêt domaniale (Offlarde) et bois (Hautois).
- [6] routes et chemins (communales, départementales, nationales).
- [7] les axes ruraux.
- [8] les chemins de fer du nord (SNCF).
- [9] les fosses (quelques bâtiments).
- [10] le chemin de fer des mines de Dourges (plate forme, vestiges, voie verte).



Fosse 6 Tonkin de Dourges 1900



Fosse 7 Tonkin de Dourges 1901

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Sur la Carte de 1937

Le confortement de l'installation :

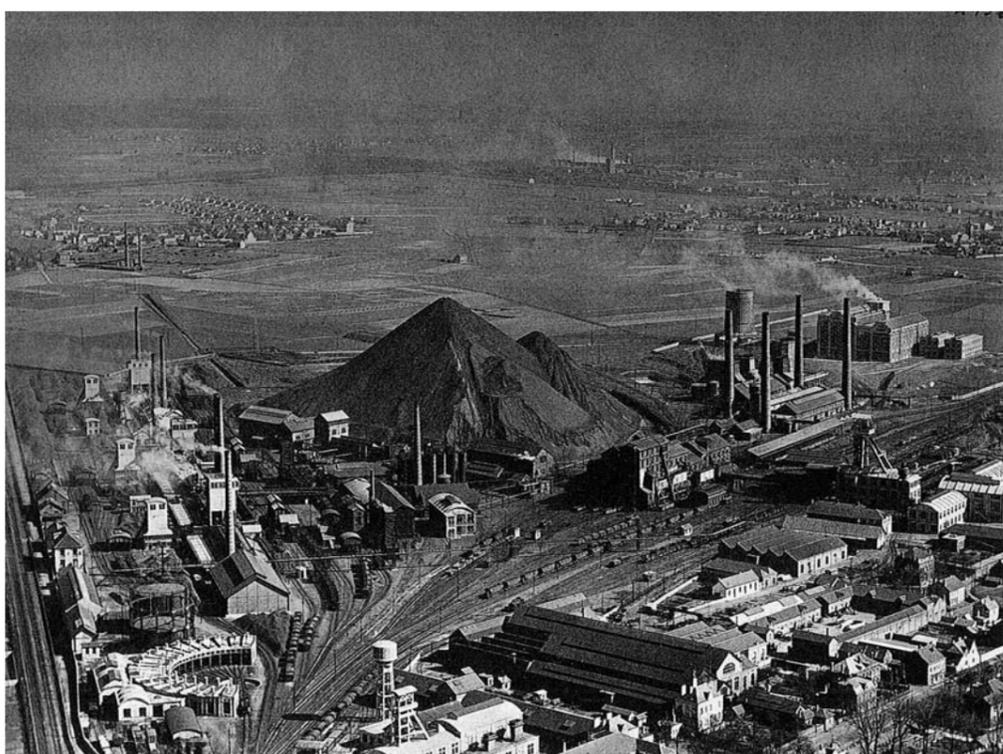
La conquête de la compagnie minière se poursuit jusque dans les années 1930, les mines de Dourges creusent de nouveaux puits au nord de la Deûle, la Carbochimie, la centrale électrique, les fours à coke s'établissent autour de Sainte Henriette [12]. Dès lors, l'embranchement ferroviaire principal franchira la Deûle et la ligne des Houillères [13].

Dès cette époque, les premières grandes cités pavillonnaires [14] et jardins [15] se construisent aux abords des fosses 2, 4 8 et 9. Ce sont les cités Bruno (De Boisgélin) Anciennes et Nouvelles à Dourges, Cornuault à Evin, Declercq à Oignies, Foch à Hénin.

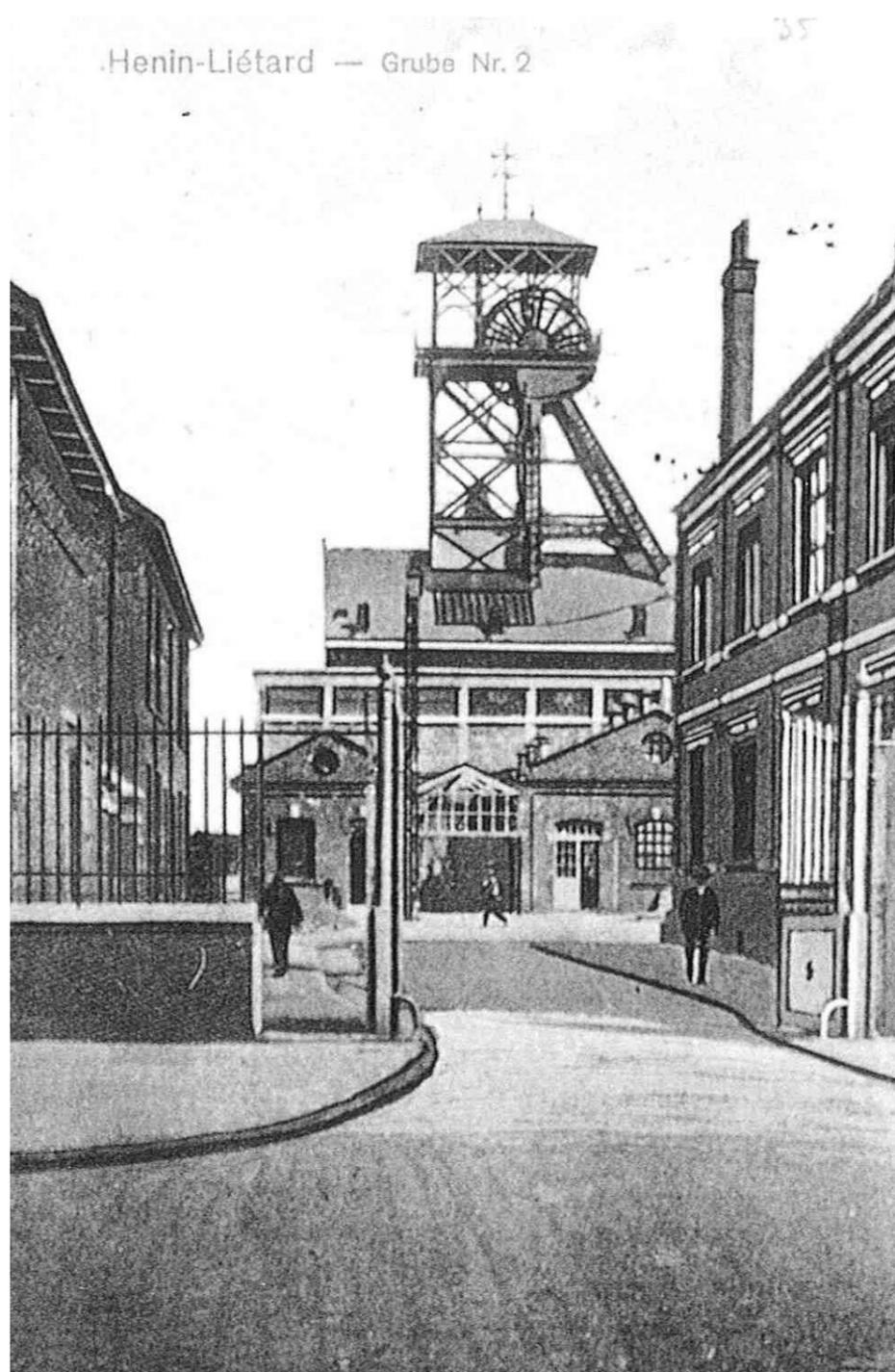
En parallèle de cette activité minière, les industries métallurgiques (raffinerie de plomb) telles que les établissements, Peynaroya (Métaleurop) nécessitant des combustibles et des moyens de transports par voie ferrée vont s'installer au sein Noyelles-Godault, à noter la présence d'importantes briqueteries à Oignies et Dourges [16]. Les premiers terrils de forme conique ou tronquée s'érigent sur l'ensemble des communes ils seront édifiés par wagonnets et montés par rampe ou par téléphérique [17].

Eléments permanents :

- [12] les dernières fosses (chevalement du 20^e siècle).
- [13] prolongement de l'embranchement ferré (traces voies vertes).
- [14] les cités pavillonnaires et corons.
- [15] les cités jardins.
- [16] les usines Peynaroya (Métaleurop). Quelques bâtiments. Briqueteries.
- [17] les terrils.



Usines de Dourges 1930



Fosse 2 de Dourges 1910

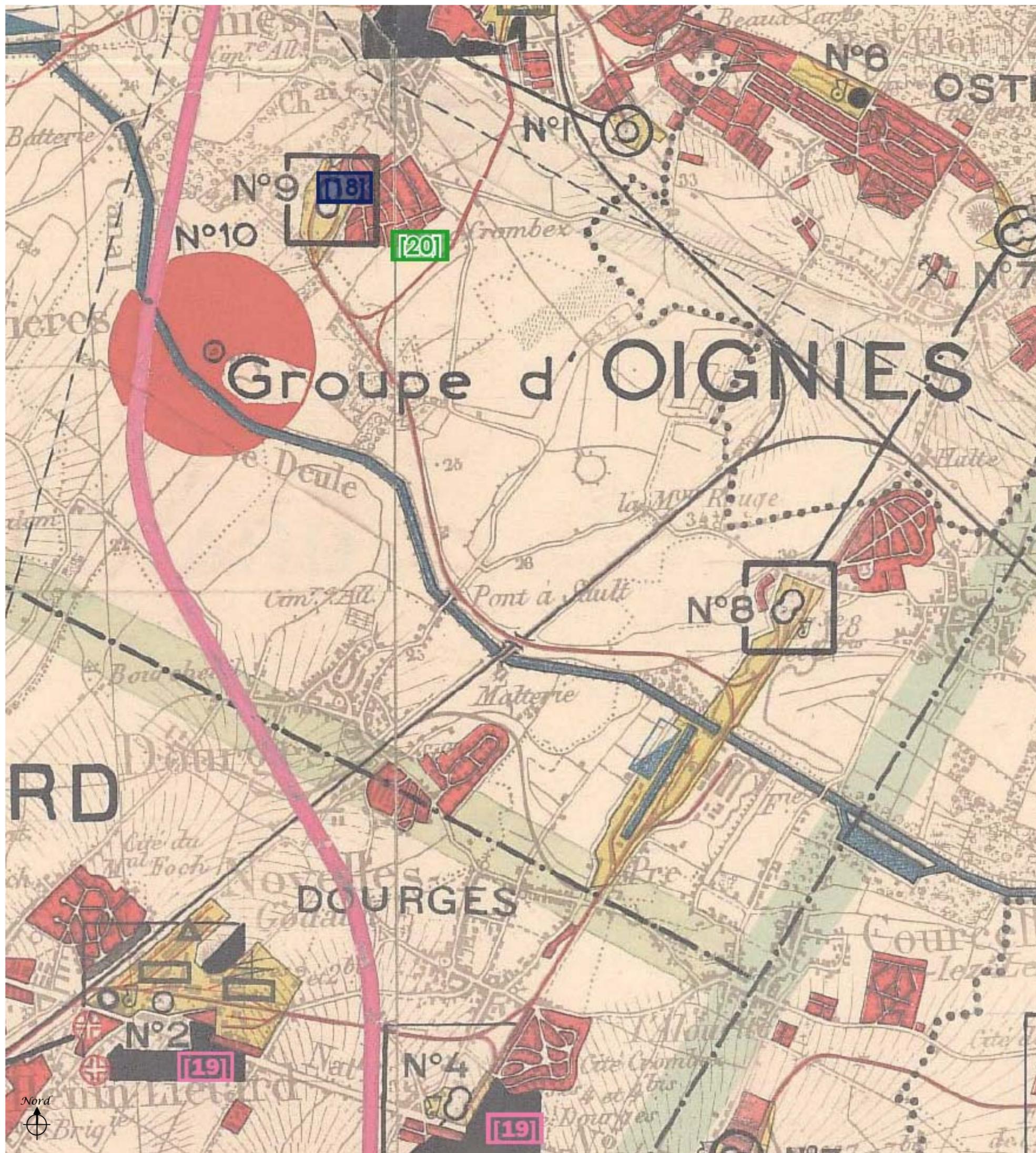
Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Sur la carte de 1949

La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. Un nouveau site aux abords de la fosse 9 s'apprête à voir le jour sur une ancienne briqueterie, le siège 9 9bis sera modernisé [18]. Les puits St Henriette et fosse 4 de Dourges seront rattachés au groupe d'Hémin-Liétard pour l'exploitation des charbons gras situés en profondeur [19].

La cité Declercq poursuit son extension [20].

Éléments permanents :

Éléments permanents :

[18] modernisation de la fosse 9.

[20] extension de la cité Declercq.



Fosse 2bis de Dourges 1950



Centrale de Dourges



Fosse 9 de Dourges 1950

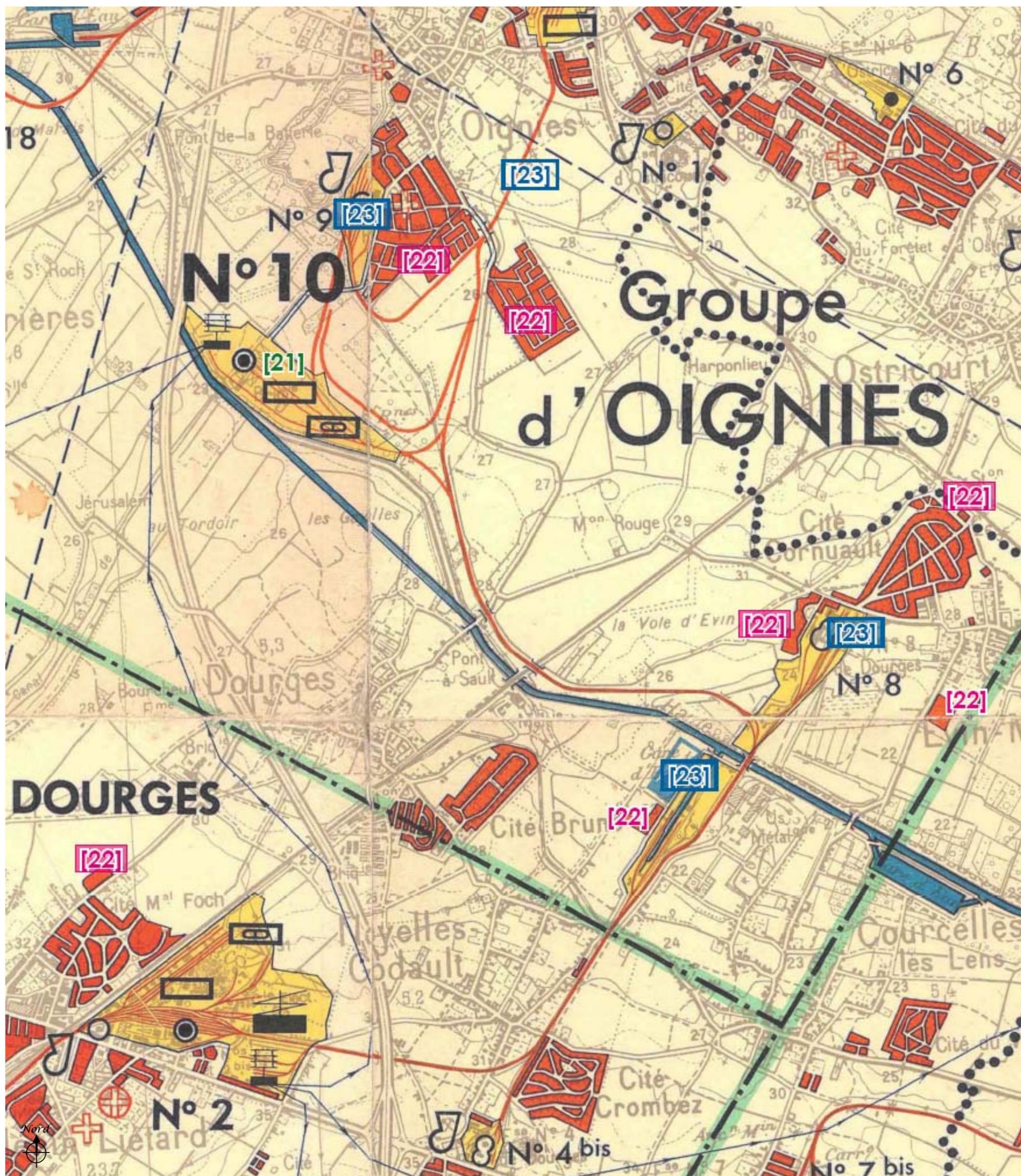
Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Sur la carte de 1961

La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Le siège 10 sera créé pour la concentration des charbons autour de Oignies [21].

Les extensions de cités se poursuivent. Pour loger les nouveaux arrivants de l'ouest du bassin minier et les pensionnés des houillères, les cités Camus-Haut, les plein-pieds pour pensionnés seront construits sur l'ensemble des communes, certaines cités ont disparu [22].

A cette époque, la fosses 8 continue à fonctionner en étroite relations avec les fosses 9 et 10, de nouvelles connections ferroviaires s'établissent, le rivage de Dourges prend une importance il devient commun aux groupes d'exploitation d'Hénin-Liétard et Oignies [23].

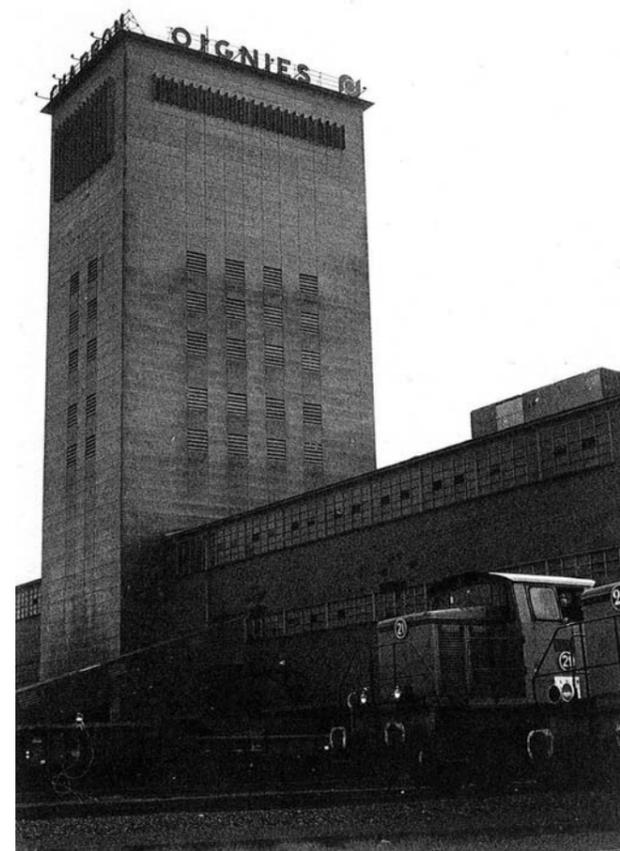
Éléments permanents :

[22] cités modernes et cités de pensionnés.

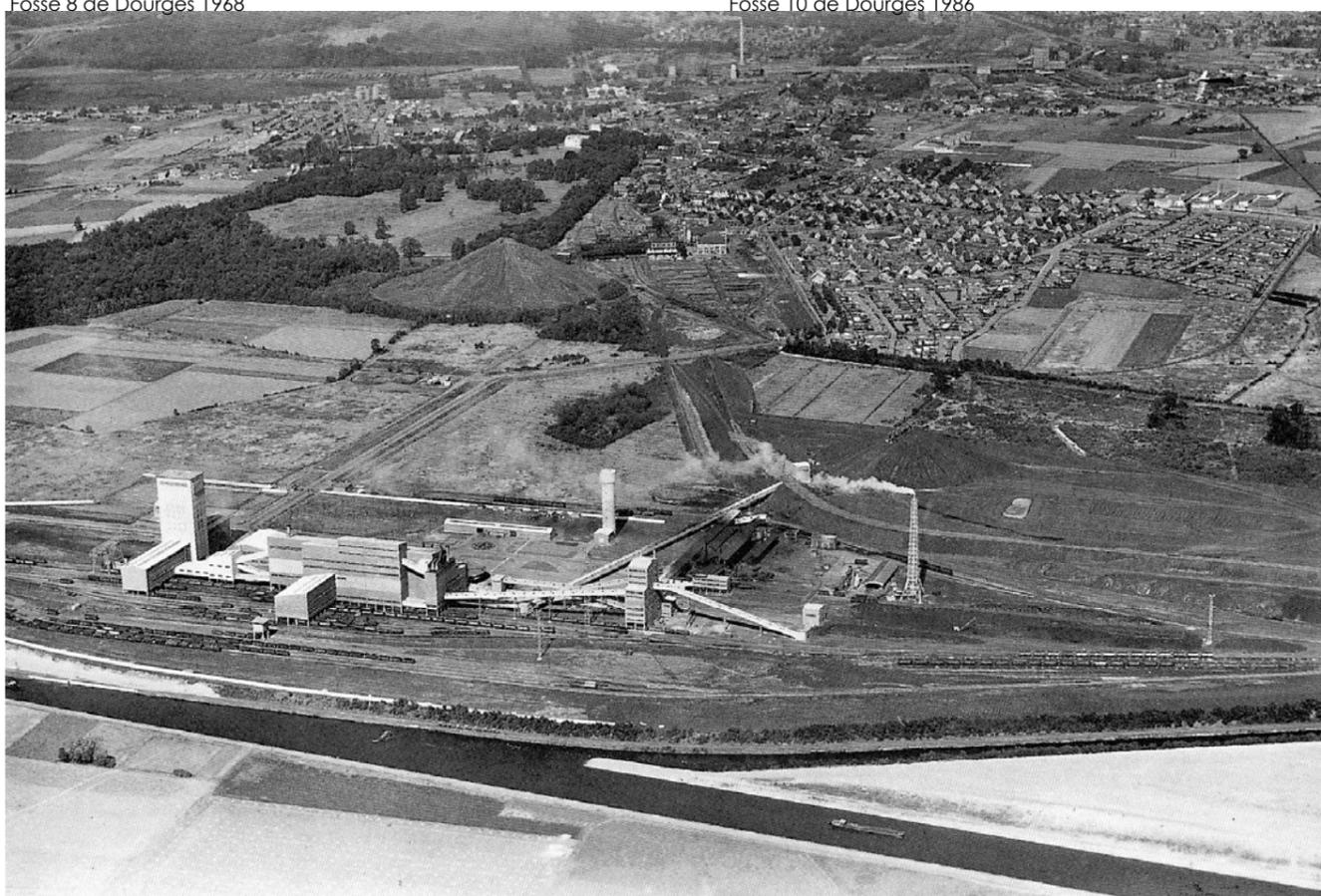
[23] bâtiments, éléments du rivage, voie ferrée ou chevalement.



Fosse 8 de Dourges 1968



Fosse 10 de Dourges 1986



Fosse 10 de Dourges 1962

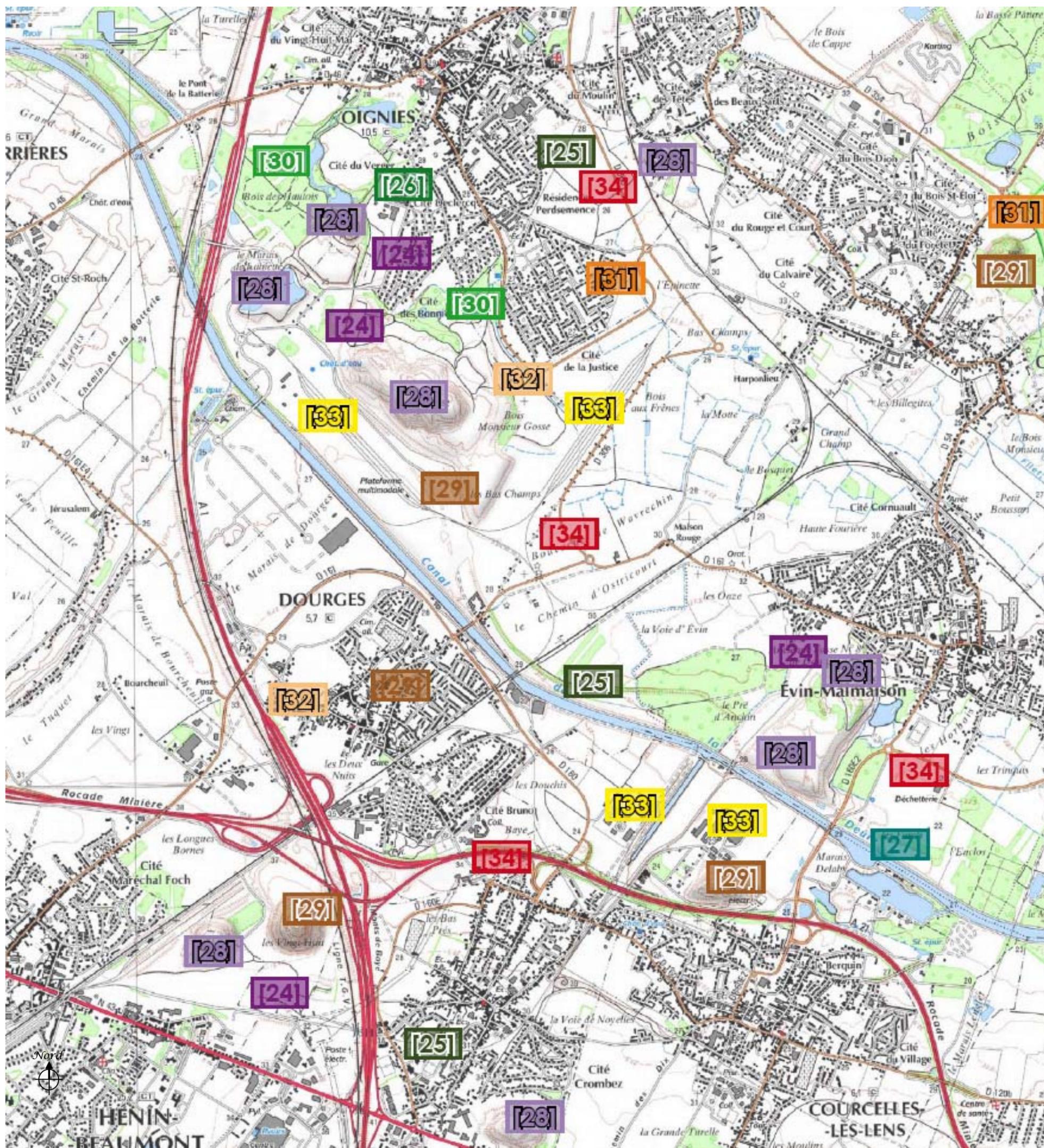
Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La concession et compagnie de Dourges à travers son évolution

Sur la carte de 2008

Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) a peu affecté le grand dernier siège d'exploitation : le 10 d'Oignies. Des modernisations liées à l'exploitation houillère se sont poursuivies autour de la concentration jusqu'aux années 1980. C'est la longévité et la fin de l'exploitation du siège en fin d'année 1990 qui a favorisé le maintien de l'activité charbonnière dans le secteur. La fosse 10 fut la dernière fosse du Nord-Pas de Calais. Dès les années 1990, les projets de réappropriation par la collectivité sont envisagés, l'inscription aux monuments historiques du 9-9 bis est l'un des grands éléments mise en valeur du secteur, les autres fosses ont bénéficié de requalification (chevalement du 8), tout comme les autres grands délaissés (carreau de mine)[24].

La trame du réseau ferroviaire des mines a été partiellement épargné. Des cavaliers ont été exploités pour leur matériaux, d'autres ont été déferés en 2003 ne laissant que l'assise [25], ces espaces sont préservés pour le maintien des corridors biologiques. Dans le domaine du patrimoine remarquable, le grand site de la mémoire du 9-9bis a bénéficié d'une préservation et d'une restauration de l'ensemble de ses bâtiments [26]. En terme de transport, la Haute Deûle recalibrée au grand gabarit, a vu ses berges aménagées pour la promenade [27].

Les grandes friches industrielles, notamment les terrils en fin d'exploitation ont pour la plupart été requalifiés (terrils 110, 116, 117, 109, 113), les terrils 92 et 102 sont en fin d'exploitation [28]. Certains terrils ont bénéficié d'une conservation ou d'une mise en sécurité sommaire (terril 87 de Sainte Henriette), le crassier de Métaeurop [29]. Les grandes zones naturelles ou d'agrément de l'avant-mine ont été réhabilitées en zone naturelle (Parc et bois des Hautois) [30].

Certaines cités restructurées laissent place à un vide temporaire ou permanent, les camus-das de la cité de Justice à Oignies [31]. Pour répondre à la croissance de population, au cours des années 1990 et 2000, de nouvelles habitations ont vu le jour sur ces délaissés [32]. Durant les années 1990, pour faire face aux emplois perdus de l'industrie, la plateforme multimodale de Dourges tout comme le centre de traitement des déchets ultimes de SITA ont été respectivement construits sur les délaissés de la fosse 10 et son usine à boulet et sur l'ancienne raffinerie de plomb de Métaeurop [33].

Depuis les trois dernières décennies, de nouvelles liaisons routières permettent le désenclavement des villes concernées (A 21, CD 306, CD 160 et 161 [34].

En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de mettre en lumière la porte d'entrée du Bassin Minier depuis le grand axe autoroutier et la ligne à grande vitesse avec comme point fort l'ensemble minier complet du 9 9bis identifié comme l'un des quatre grand site de la mémoire minière de la région.

Eléments permanents :

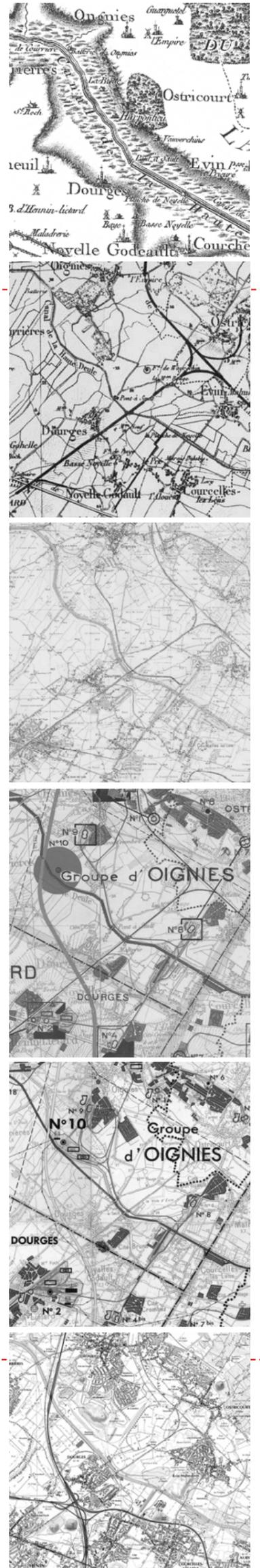
- [24] requalification, restauration, réappropriation.
- [25] cavalier en friche ou repris dans la boucle 11 (voie verte).
- [26] Grand site de la Mémoire (Reconversion culturelle et tertiaire).
- [27] réappropriation des berges du canal à Grand Gabarit pour la boucle 11.
- [28] terrils exploités, requalifiés (ENS) ou non.
- [29] les terrils à l'aspect intègre.
- [30] étang, bois valorisés (ENS, espaces de promenade).
- [31] archéologie urbaine (voirie, végétation).
- [32] nouvelle zone de construction sur ancienne cité minière.
- [33] nouvelles zones d'activités économiques.
- [34] grands axes routiers de désenclavement et de desserte.



Les chevalements des puits 9 et 9 bis de Oignies et les nouveaux bâtiments du site en reconversion

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

Synthèse



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Paysage fortement marqué par les eaux de la Deûle
- Noyaux villageois + hameaux
- Actuelle N 43
- Vallée de la Deûle et ses paysages d'eau
- Points de repères : clochers, moulins
- **Paysage ouvert, organisé autour de la Deûle, centrale, avec très peu de boisement.**

- les noyaux villageois de Oignies, Ostricourt, Evin-Malmaison, Dourges, Noyelles et Courcelles
- Fermes de Wavrechain
- la Deûle et sa vallée
- routes et chemins
- Moulins à vent
- Boisements et forêt de Phalempin
- Marais
- Eglises

- les noyaux villageois de Oignies, Ostricourt, Evin-Malmaison, Dourges, Noyelles et Courcelles
- Ferme de Wavrechain (vestiges)
- La Deûle canalisée
- N 43
- Forêt de Phalempin au nord de l'EPMR
- Eglises

1841 début de l'exploitation sur l'EPMR

XVIIIème siècle (1883)

- Installation des Houillères sur le territoire
- Arrivée du chemin de fer de la compagnie du nord
- Ouverture des plusieurs fosses
- L'habitat minier et les fosses se développent le long des axes
- Points de repères : clochers et chevalements
- **Les noyaux villageois et hameaux prédominent ; La voie ferrée et les voies d'eau sont la colonne vertébrale des premières installations minières**

- Réseau de voie ferrée de la compagnie du Nord, sur la section Leforest à Lens.
- Fosses Sainte Henriette à Hénin et Hély d'Oissel de Dourges
- Cités et corons autour d'Hénin-Liétard
- axes ruraux, actuelles départementales

- Routes et chemins
- Chemins de fer du Nord (SNCF)
- Les fosses, quelques bâtiments
- Chemin de fer des mines de Dourges (plate forme, vestiges, voie verte).

-----1ère Guerre Mondiale

Entre deux-Guerres (1937)

- Développement de l'activité minière, de nouvelles fosses apparaissent, les cités se multiplient.
- De nouvelles unités de valorisation du charbon s'implantent.
- L'urbanisme minier s'étend
- Les terrils sont représentés
- Les infrastructures se développent
- Points de repères : clochers, chevalements et terrils
- **La structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en plein essor : la masse urbanisée se densifie, le territoire s'artificialise à outrance**

- Urbanisation liée à l'activité minière:
 - les fosses
 - le réseau ferroviaire s'étoffe desservant les sites d'extraction.
 - la construction des corons se poursuit
 - Construction des premières cités pavillonnaires aux abords des fosses 2, 4, 8 et 9 (cités Bruno ancienne et nouvelle à Dourges, Cornuault à Evin, Declercq à Oignies, Foch à Hénin.
 - les terrils s'érigent, coniques ou tronqués
 - La carbochimie, four à coke centrale électrique autour de Sainte Henriette
 - Le réseau ferré s'étend et traverse la Deûle
- L'industrie métallurgique s'installe (Métaleurop) ainsi que d'importante briqueterie sur Noyelles Godault.

- Les dernières fosses (chevalement du 20°)
- Prolongement de l'embranchement ferré (traces et voie verte)
- Cités pavillonnaires et corons
- Cités jardins
- Usines Métaleurop (quelques bâtiments)
- Briqueterie
- Les terrils

Nationalisation (1949)

- Les cités continuent leurs extensions
- De nouvelles installations voient le jour
- Les terrils coniques se dressent dans le paysage sous l'effet de la concentration
- Points de repères : clochers, chevalements, cheminées et terrils
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR, les dents creuses se densifient, l'exploitation continue son essor**

- Modernisation de la fosse 9-9bis de Oignies, et de Sainte Henriette à Dourges
- Préparation de la construction d'un nouveau site sur Dourges (fosse 10)
- La cité Declercq poursuit son extension

- Fosse 9-9 bis modernisée
- Extension de la cité Declercq

Dernière expansion (1961)

- Période qui marque l'apogée de la période de la nationalisation
- Les extensions de cités se poursuivent
- Nouveaux types d'habitation, maison moderne, camus
- Rivage Gayant devient la grande gare d'eau du groupe de Douai → **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Nouvelle fosse 10 sur Dourges en construction pour la concentration
- Extensions des cités pavillonnaires et arrivée des maisons de pensionnés, camus dans chaque ville
- Nouvelles connections ferroviaires entre les sites
- Le rivage de Dourges devient commun aux groupes d'Hénin Liétard et Oignies

- Cités modernes, cités de pensionnés et baraques
- Bâtiments, éléments du rivage, voie ferrée

Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR (1990)

Du déclin à la reconversion (2007)

- Disparitions partielles ou totales de anciens charbonnages
- Reconversion des sites d'exploitation, économique, touristique, habitat, naturelle.
- Disparition de foncier et développement d'un urbanisme résidentiel extensif
- Développement du réseau routier et autoroutier
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, notamment de loisirs, le territoire est en mutation, marqué par son caractère logistique lié au transport de marchandises**

- Disparition de nombreux sites d'exploitation et de traitement du charbon (bâtiments, chevalements...)
- Inscription au monuments historiques de la fosse 9-9 bis de Oignies
- Rénovation de certains sites, 9-9 bis, chevalement du 8 d'Evin-Malmaison
- Reconversion en zones artisanales, industrielles, commerciales des fosses
- Atténuation du réseau ferré, reconverti en chemin pédestre, ou abandonné, voir détruit
- Reconversion en zone naturelle des terrils
- Urbanisme résidentiel extensif
- Autoroute A21 et autres désertes des Z.A

- Requalification, restauration, réappropriation des fosses et friches
- Cavaliers en friches ou repris dans les boucles de promenade (11)
- 9-9 bis en reconversion culturelle et tertiaire
- Réappropriation des berges du canal de la Deûle
- Terrils exploités, requalifiés (ENS) zone de loisir
- Terrils à l'aspect intègre
- Étangs bois valorisés
- Grands axes routiers de désenclavement et de desserte

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.1 Occupation du sol

Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'inventaire déjà réalisé, sur des grandes limites ayant une importance dans la perception de cet EPMR (à l'Est les zones agricoles qui bordent l'A1 et ses paysages d'infrastructures, au nord l'urbanisation du centre de Oignies, au Nord-Ouest la voie ferrée Lill-Douai, à l'Ouest les champs séparant Evin-Malmaison à Aubry, au Sud l'urbanisation de Noyelles-Godault et Hénin-Beaumont sur laquelle vient s'appuyer l'A21).

Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers du « bornage » de l'EPMR, en synthèse.

L'EPMR de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies est caractérisé par la juxtaposition de paysages d'infrastructures lourdes (autoroutes, voie TGV, voie TER, canal, route nationale, plateforme logistique, industries...) avec des paysages agricoles de plaines. La part de la surface urbanisée est inférieure à celle donnée aux zones non bâties (34% contre 66), mais le morcellement de l'espace est tel que partout le caractère d'infrastructure et de logistique se fait ressentir.

Dans cette composition générale, le patrimoine minier forme environ 16% de l'occupation du sol, majoritairement constitué de grands terrils et de zones « naturelles » ou friche qui les entourent. Mais d'importantes surfaces autrefois minières ont laissé la place à d'autres activités, notamment liée aux commerces et au développement économique et à d'autres industries résultant d'un territoire riche en éléments paysagers variés.

En effet au patrimoine minier exceptionnel sur cet EPMR (authenticité, conservation, diversité), vient s'ajouter un patrimoine industriel tout aussi intéressant, notamment lié à l'activité de Métaleurop.



Ancienne fosse Duclercq et Crombez ou 9/9bis de Oignies



Cité Cornuault-Evin-M



Peupleraie



Maïs sur fond de cité et de terrils (Oignies)

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères

Le caractère morcelé de l'EPMR est très présent sur tout le territoire, avec une certaine graduation lié au trafic et aux flux des différentes infrastructures. Aussi des ambiances et des sensations différentes se présentent, très bruyantes aux abords de la rocade minière ou de l'A1, avec un point fort au niveau du terril de Sainte Henriette, lieu de croisement de tous les axes. Ou plutôt sereine et posées lorsque l'on s'éloigne de ces infrastructures, omniprésentes de la vue.

L'EPMR se divise en deux zones distinctes: une partie Nord très urbaine dense et fermée formant l'extrême sud du paysage du cœur urbain de la Gohelle, et une partie Sud agricole et ouverte marquant le début des paysages de la plaine cultivée de la Gohelle.

Les deux zones ne sont pas cloisonnées pour autant, l'EPMR marque la zone de transition entre ces deux paysages, une transition progressive dans laquelle les deux éléments se rencontre et cohabite, le tissu urbain s'aérant et se morcelant en descendant vers le Sud.



Photo: Ph. Fruiter, Altimage

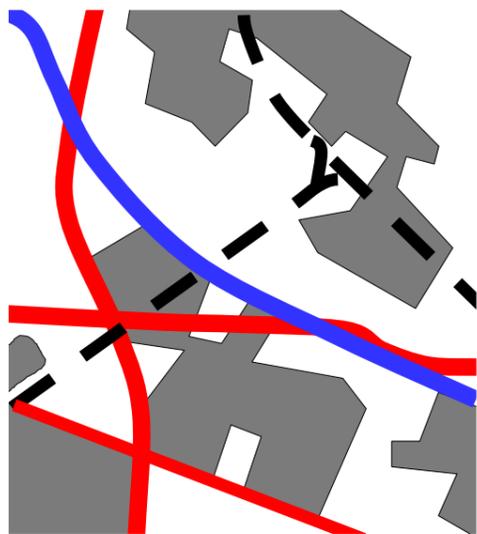


Schéma d'organisation de l'EPMR

Le schéma d'organisation de l'EPMR met en avant ce morcellement du territoire par de grands axes.

- Axe structurant
- Effet de coupure
- Liaison piétonne
- Ancien cavalier végétalisé
- Cours d'eau/plan d'eau
- Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
- Terrils
- Espace végétalisé fermé (boisement...)
- Espace ouvert (cultures...)
- Espace fermé (urbanisation...)



Voie ferrée et boucle pédestre sur Dourges

Le canal de la Deûle au niveau de Delta 3

Paysage d'infrastructure aux abords du terril Sainte Henriette de Dourges

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

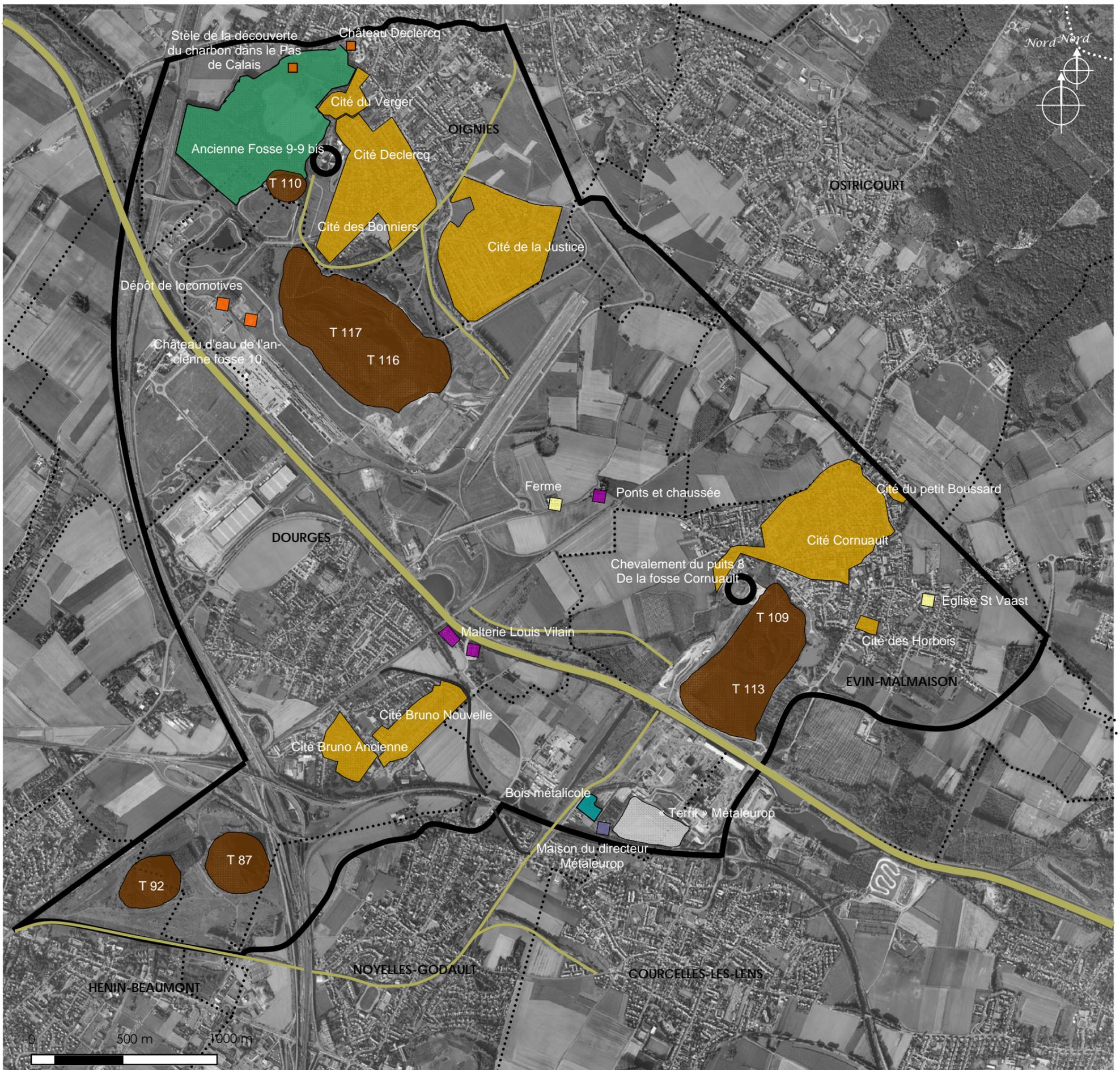
2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

Les éléments patrimoniaux de cet EPMR sont divisés en trois pôles, formant des quartiers autonomes et clairement distincts: l'un très complet autour de la fosse 9/9bis sur Oignies, avec une fosse remarquablement conservée, des cités variées, des terrils plats et coniques..., un autre sur Evin-Malmaison autour de l'ancienne fosse Cornuault dont l'un des puits est encore clairement visible avec la présence de son chevalement, ici encore il est accompagné des cités attenantes à la fosse et d'un terril plat. Le dernier pôle se situe au niveau de Sainte Henriette, point culminant de l'EPMR, autour duquel, les cités exceptionnelles Bruno Nouvelle et Bruno Ancienne. Un patrimoine minier remarquable auquel peut s'ajouter un patrimoine industriel tout aussi intéressant, notamment les vestiges des usines Métaleurop, mais aussi d'autres éléments moins marquants dans le paysage mais remarquables, tels que la malterie Louis Vilain en bordure de la Deûle ou divers éléments de l'habitat rural, formé notamment par des fermes isolées.

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terrils
- Equipements collectifs
- Infrastructure
- Patrimoine naturel et paysager

Éléments liés à Métaleurop

- Habitat
- Terrils
- Infrastructure
- Bois

Autres

- Autres activités
- Habitat rural

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE				
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMENTAIRES
Production	Fosse	Ancienne fosse des puits 9/9bis Declercq et Crombez	OIGNIES	Site actuellement en travaux pour l'aménagement d'un pôle dédié au son. Bâtiments protégés au titre des monuments historiques (atelier de réparation ; chaufferie ; château d'eau ; garage ; bains douches ; puits d'extraction ; chevalement ; salle des machines)
	Chevalement	Chevalement du puit n°8 de l'ancienne fosse Cornuault	EVIN-MALMAISON	Chevalement, propriété de la commune récemment rénové et peint, mais faisant l'objet de certaine dégradation (tôles du toits envolées)
	Château d'eau	Château d'eau de la fosse10	DOURGES	
Infrastructure	Cavalier	Cavalier 691 le long de la cité Declercq	OIGNIES	
		Cavalier 692		
		Cavalier 712		
		Cavalier 861	EVIN-MALMAISON	
		Cavalier 865		
Cavalier 915				
Cavalier 1049				
Canal	Canal de la Deûle			
Terrils	Signal et monumental	Terril Sainte Henriette T 87	DOURGES	Un véritable signal visible sur tout l'EPMR mais aussi de l'A1 et l'A21, un élément fort qui marque l'entrée dan le bassin minier lorsque l'on arrive de Paris par l'A1
	Monumental, nature et loisirs	Terril 116 et 117		Terril massif situé entre la fosse 9/9bis et Delta 3, aujourd'hui aménagé permettant la promenade et l'observation du territoire à quelques 50-60 m du sol
	Mémoire et nature	Terril 110	OIGNIES	Terril remodelé et intégré dans le projet d'aménagement de la fosse du 9/9bis offrant un beau point de vue sur le carreau de fosse et les cités Bonniers et Declercq
	Terril nature	Terril 92	OIGNIES	
		Terril 109		Partie du terril de la fosse Cornuault aménagé en parc, avec cheminements, bosquets, mobilier
	Autre terril	Terril 113	EVIN-MALMAISON	Partie du terril de la fosse Cornuault moins aménagé, communiquant au travers d'un grillage avec la zone de traitement des déchet de Véolia (décharge)

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMENTAIRES
Habitat	Cité exceptionnelle	cité jardin	Cité Bruno Ancienne	DOURGES	
			Cité Bruno Nouvelle		
	Cité remarquable	Cité jardin	Cité Cornuault	EVIN-MALMAISON	
			Cité Declercq	OIGNIES	
			Cité moderne	Cité Cité des Bonniers	
	Cité témoin	Cité moderne	Cité des Horbois	EVIN-MALMAISON	
			Cité de la justice	OIGNIES	
			Cité du Verger		
	Maison d'employé, d'ingénieur	Maisons d'employés de la fosse Cornuault		EVIN-MALMAISON	
		Maison d'employés et d'ingénieur de la cité Declercq			
Château	Château Declercq		OIGNIES	Ancienne propriété Declercq, fut ensuite un centre de rééducation pour les accidentés des mines. Depuis une dizaine d'années, il est géré par l'AHNAC et permet la rééducation des opérés cardiaques et orthopédiques.	
Équipement collectif	Edifice religieux	Chapelle polonaise Saint Stanislas		DOURGES	
		Presbytère de la chapelle Saint Stanislas			
		Eglise Saint Barthélémy			OIGNIES
	Ecole	Ecole de la cité Bruno ancienne		DOURGES	
		Ecole de la cité Cornuault		EVIN-MALMAISON	
		Ecole de la cité de la Justice		OIGNIES	
	Sécurité Sociale Minière	Dispensaire SSM 615		DOURGES	
		Dispensaire SSM 517		EVIN-MALMAISON	
		Dispensaire SSM 563			
		Dispensaire SSM 555			
	Monument commémoratif	Dispensaire SSM 594			
		Stèle de la découverte du charbon dans le Pas de Calais		OIGNIES	Dans le parc du château Declercq
	Autre équipement	Ancien estaminet de la cité Bruno		DOURGES	
Salle des fêtes					
Coopérative		EVIN-MALMAISON			
Patrimoine naturel et paysager	Parc	Parc du château Declercq		OIGNIES	Parc de la propriété Declercq

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE						
CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine lié à l'activité de Métaleurop	Cavalier		Malterie Louis Vilain	NOYELLES-GODAULT		
	Maison du directeur		Maison du directeur rue du château	NOYELLES-GODAULT		
	Terril autre		Terril Métaleurop	NOYELLES-GODAULT		
	bois métalicole		Bois à coté de Métaleurop	NOYELLES-GODAULT		
Activité autre.	Malterie		Malterie Louis Vilain	DOURGES		
	Bâtiment technique		Bâtiment des ponts et chaussée	DOURGES		
Habitat rural	Ferme		Ferme sur la D 161	DOURGES		
	Edifice religieux		Eglise Saint Vaast	EVIN-MALMAISON		

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production



Photo: Ph. Frujtier, Ailimage

Environnement du site des puits 9/9bis, terril, fosse et cités (Oignies)



Puit n° 9



Puit n°9 bis



Ancienne cage d'ascenseur



Aérateurs



Château d'eau



Machines et installations techniques



Vue du carreau de fosse depuis l'ancien parc à bois

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production (suite)



Chevalement du puits n°8 de l'ancienne fosse Cornuault (Evin-Malmaison)



Infrastructure



Cavaliers 1049, sur la boucle des trois cavaliers



Cavalier 861 vers la fosse 9/9bis



Vers la fosse 2 de Oignies



Cavalier 915 au niveau de l'A21 en direction de l'ancienne fosse Cornuault



Cavaliers 915 passage sous l'A21



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

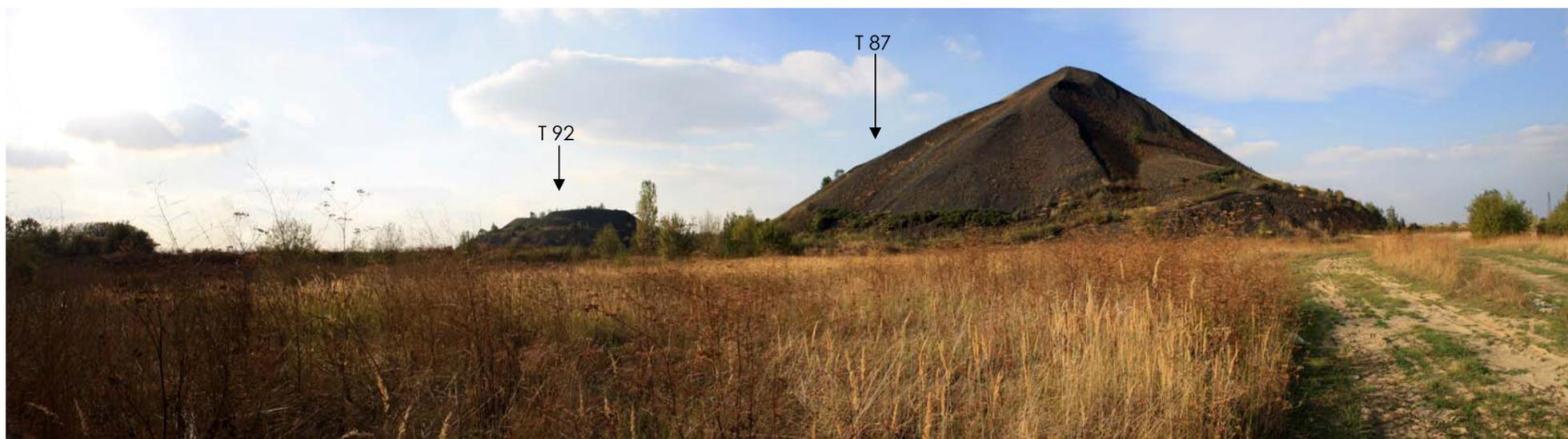
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

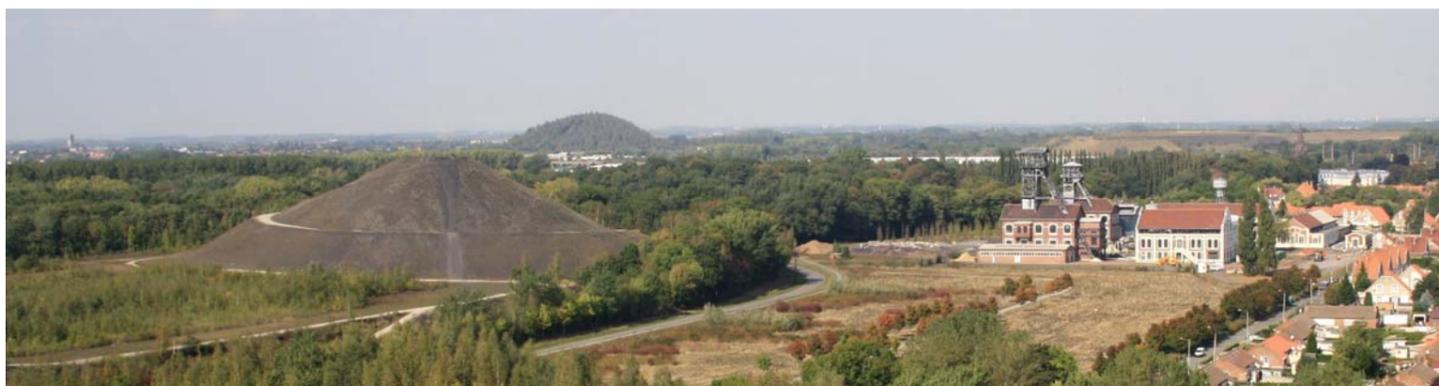
Terril



Terril Sainte Henriette (T 87), un terril signal sur une grande partie du territoire, notamment de l'A. 1 où il devient un élément repère symbolisant l'entrée dans le bassin minier depuis Paris.



Terril 116 et 117 de Dourges, surplombent le site de la fosse 9/9bis et ses cités, et forment une limite visuelle avec la base logistique de Delta 3.



Terril 110 de Oignies, un élément fort dans la composition du futur parc paysager de la fosse 9/9 bis



Terril 109 au premier plan, aménagé en parc paysager, terril 113 en fond, au relief plus accentué

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat

Cité exceptionnelle



Cité jardin Bruno ancienne (Dourges)

Cité remarquable



Cité jardin Bruno nouvelle (Dourges)



Cité jardin Cornuault (Evin-Malmaison)



Cité jardin Declercq (Oignies)



Cité moderne des Bonniers (Oignies)

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat (suite)

Cité Témoin



Cité moderne des horbois (Evin-Malmaison)

Cité de la justice (Oignies)



Cité du verger (Oignies)

Maisons d'ingénieurs et employés



Maisons d'employés de la fosse Cornuault



Maisons d'employés et d'ingénieurs de la fosse 9/9bis



Ancien château Declercq, réhabilité en centre de réadaptation

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipement collectif

Cité témoin



Chapelle Saint Stanislas et son presbytère (Dourges)



Proximité de la chapelle avec la gare de Dourges.



Eglise St Barthélemy (Oignies)



Salle des fêtes de la cité Bruno



Ecole de la cité Bruno vue de la rue



Arrière de l'école de la cité Bruno vue d'un jardin



Ecoles maternelle et primaire de la cité Cornuault (Evin-Malmaison)



SSM 563 de la cité Cornuault (Evin-Malmaison)



Stèle de la découverte du charbon dans le Pas-de-Calais



Hommage à M. Declercq



Locomotives sur Delta 3



Ancien estaminet de la cité Bruno (Dourges)



Coopérative de la cité Cornuault (Evin-M)



Parc de la propriété Declercq, bois des Hautois



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Maison du directeur de Métaleurop « Terri » Métaleurop



Cavalier Métaleurop vers l'A 21 et au niveau de la cité Bruno

Bois métalicole



Malterie Louis-Vilain en bordure de la Deûle

La Deûle canalisée

Bâtiment des ponts et chaussée sur la D 167



Corps de ferme sur la D 167

Habitat rural d'Evin-Malmaison, fermes, église Saint Vaast, presbytère

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

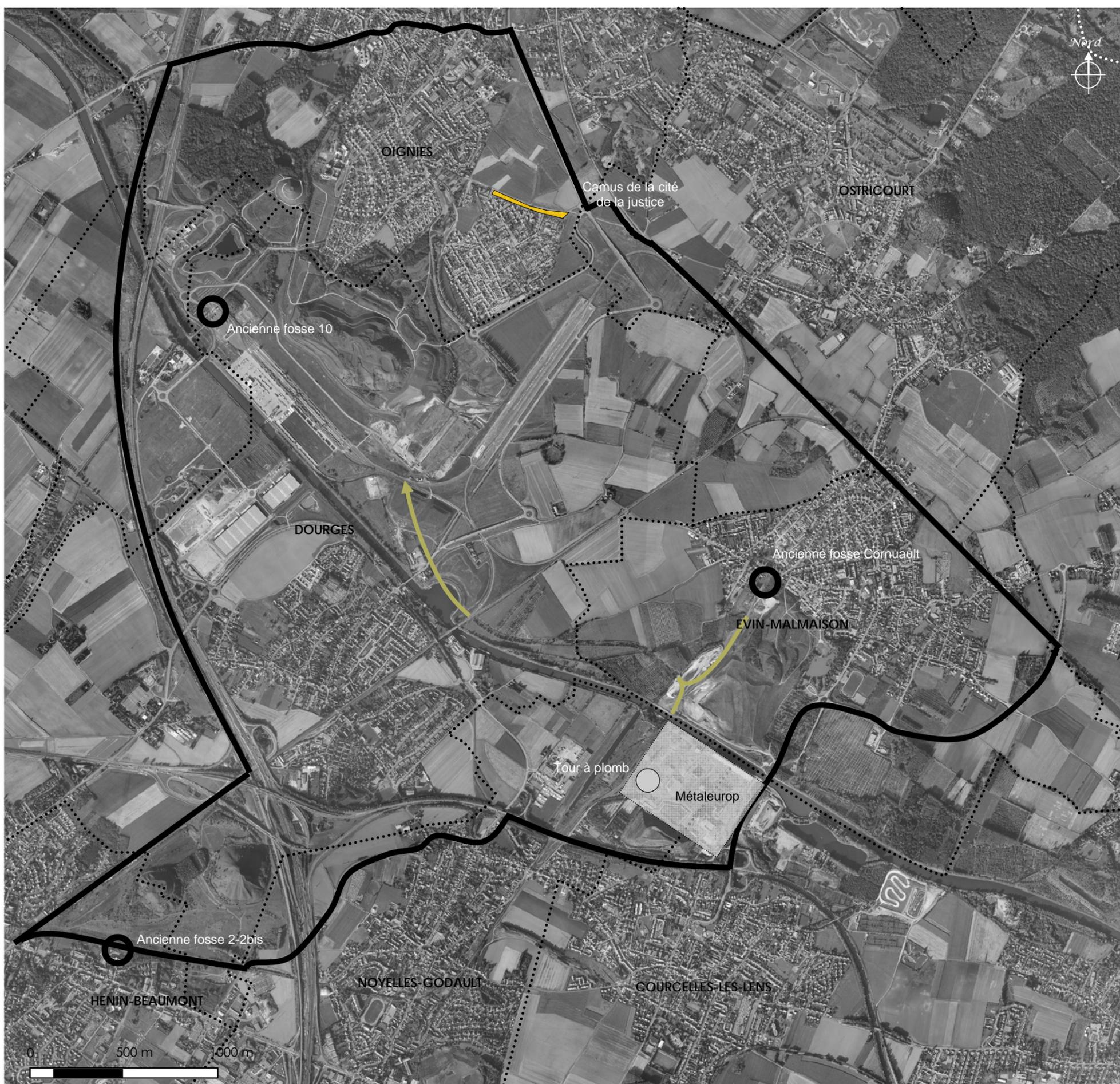
Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production (black square)
- Habitat (yellow square)
- Infrastructure (light green square)
- Patrimoine naturel et paysager (dark green square)

Éléments liés à Métaleurop

- Production (light grey square)

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Fosse	Ancienne fosse Cornuault	EVIN-MALMAISON		Reste bâtiment d'entrée et emprise



Chevalement du puits n° 8



Plaque du puits n°8 bis



Ateliers de la fosse Cornuault

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Fosse	Ancienne fosse 2/2bis de Dourges	DOURGES		Reste quelques bâtiments, les ateliers, bâtiments d'extraction, bureaux, centrale thermique ayant disparus



Emprise de l'ancienne fosse depuis le haut du terril Sainte Henriette

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Fosse	Fosse 10 de Dourges	DOURGES		Ne reste que l'emprise en partie réhabilité par des hangars de Delta 3, et le château d'eau
Infrastructure	Cavalier	Cavaliers de la fosse 10 et entre la fosse 10 et 9/9 bis	DOURGES		Cavalier disparus avec la création de Delat 3
		Intersection de cavaliers au pied du terril 113	EVIN-MALMAISON		Cavalier disparus, recouvert de matériaux, décharge
Habitat	Camus	Camus de la justice	OIGNIES		Camus récemment détruits

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS (suite)

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible



Fosse 10 de Dourges



Intersection des trois cavaliers au pied du terril 113



Camus détruits en frange de la cité de la justice

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS LIES A METALEUROP

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	IDENTIFIANT
Production	Bâtiments	Bâtiments divers de l'industrie	NOYELLES-GODAULT		Ne reste presque aucun bâtiments de l'industrie
	Tour à plomb	Tour à plomb Métaleurop	NOYELLES-GODAULT		Bâtiment exceptionnel, rasé il y quelques années

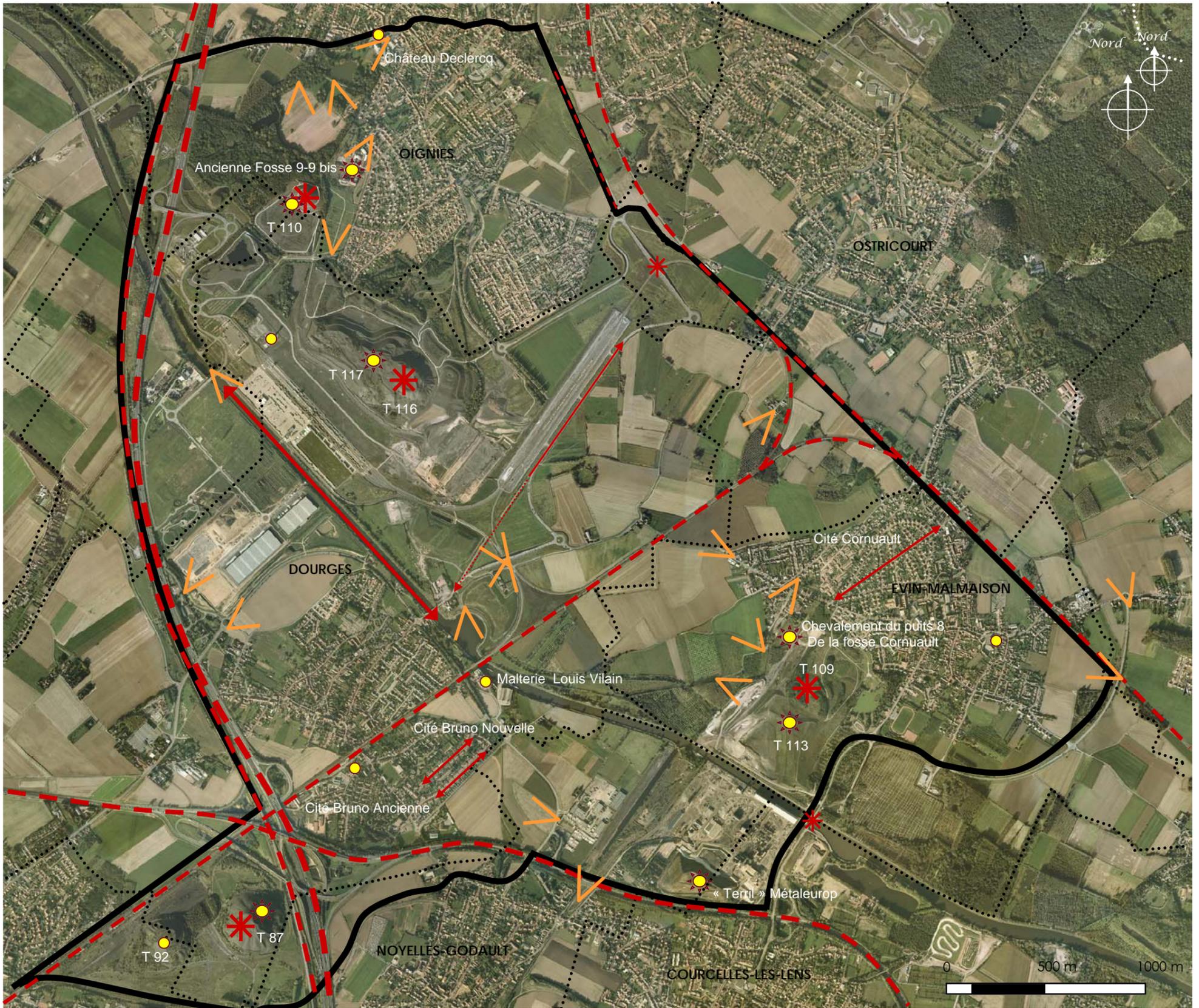


Friche Métaleurop actuellement investi par Sita dans le traitement des déchets

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Juin 2009

Etant donné la faible topographie des lieux, l'EPMR offre de nombreuses vues plus ou moins larges et profondes. Le moindre relief ou éléments haut, est alors mis en lumière, et offre dépendamment de son accessibilité des vues souvent exceptionnelles. Les terrils, ponts, chevalements permettent de prendre de la hauteur et d'ouvrir des vues à 360°, ils forment aussi des éléments repères importants à différentes échelles. Les infrastructures de transport, notamment les autoroutes et les voies ferrées, forment des vitrines intéressantes du territoire, et permettent des vues longues sur de nombreux éléments. La présence de nombreuses poches non-bâties (agricoles ou friches) permet de nombreux points de vue d'intérêt sur des éléments patrimoniaux à travers tout l'EPMR.



4 types de points de vues peuvent être distingués :



1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Les terrils 87, 110, 116-117 et 113 offrent une vue panoramique à 360° sur l'EPMR et au-delà. Leur hauteur et la faible topographie permettent une profondeur de vue de plusieurs dizaines de kilomètres.

2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords

Ces points de vues sont situés au niveau de ponts, qui permettent de prendre de la hauteur.

3. Perspective ou axe monumental

Les perspectives et axe monumental sont de nature très diverse. Le plus remarquable est certainement la portion linéaire de la Deûle au niveau de Delta 3 qui offre une perspective sur le « terril » de Métaeurop. La D 306 avec comme point focal le terril Sainte Henriette est aussi très intéressante. A noter aussi à plus petite échelle, des perspectives dans la cité Bruno Nouvelle sur le terril Sainte Henriette, et cité Cornuault sur le chevalement du puits 8 de l'ancienne fosse Cornuault.

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Juin 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 87	DOURGES		Point de vue exceptionnel sur tout l'EPMR, et surtout sur un point remarquable du paysage d'infrastructure, le croisement de l'A1, l'A21, les voies TGV et Ter, le canal de la Deûle.
Terril 110	OIGNIES		Point de vue remarquable sur l'environnement de la fosse 9/9bis, les terrils 116 et 117
Terrils 116 et 117	DOURGES		Point de vue remarquable sur la fosse 9/9bis, le terril 110, les cités environnantes, la base multimodale Delta 3
Terril 113	EVIN-MALMAISON		Un point de vue à 360°, qui offre une vue privilégiée sur l'ancien site Métaeurop

Panorama d'intérêt sur l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Ponts de la D306 sur la voie ferrée	OSTRICOURT		Deux points de vue intéressants en hauteur au cœur de l'EPMR qui offrent des vues dégagées sur la gare de triage de Delta 3, de nombreux éléments repères de l'EPMR
Pont de la D 160E2 au dessus de la Deûle	EVIN-MALMAISON	COURCELLES LES LENS	Une vue en hauteur au dessus de la Deûle sur le terril 113 d'Evin-M et l'ancien site Métaeurop

Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Portion du canal de la Deûle	DOURGES		Une perspective de plusieurs centaines de mètres visible depuis le pont de Delta 3 et des berges du canal, avec en point focal au bout de cet axe le terril 113 d'Evin-M.
D 306	DOURGES		Une perspective routière sur le terril de Ste Henriette, avec une partie intéressante et inexploitée, l'ancienne portion désaffectée, bordée de peuplier.
Rue Méresse (cité Cornuault)	EVIN-MALMAISON		Perspective dans la cité Cornuault sur le chevalement du puit n°8
Rue de la cité Bruno Nouvelle	DOURGES		Perspectives dans la cité, dont une sur le terril de Sainte Henriette

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
A 1	OIGNIES	DOURGES...	Axe ayant fait l'objet d'une fiche descriptive dans l'étude « Identification des axes de communication »
A 21	AUBY	DOURGES...	Axe ayant fait l'objet d'une fiche descriptive dans l'étude « Identification des axes de communication »
D 306	OIGNIES		Route offrant une vue longue sur les cités (justice, Declercq, la fosse 9/9bis et ses terrils 110, 116, 117).
Voie SNCF TGV (Lille-Paris)	OIGNIES	DOURGES...	Axe ayant fait l'objet d'une fiche descriptive dans l'étude « Identification des axes de communication »
Voie TER (Lille-Douai)	OIGNIES	EVIN-MALMAISON	Axe ayant fait l'objet d'une fiche descriptive dans l'étude « Identification des axes de communication »

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terril 87	DOURGES		Point le plus haut de l'EPMR, visible sur une grande partie de l'EPMR
Terril 110	OIGNIES		
Terrils 113	DOURGES		
Terrils 116/117	DOURGES		
« Terril » Métaeurop	EVIN-MALMAISON		
Chevalements des puits 9/9bis	OIGNIES		
Chevalement du puits 8 de la fosse Cornuault	EVIN-MALMAISON		

Point de repère à l'échelle locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Eglise Saint Barthélemy	OIGNIES		
Château d'eau de l'ancienne fosse 10	DOURGES		
Eglise Saint Vaast	EVIN-MALMAISON		
Malterie Louis Vilain	DOURGES		
Eglise Saint Stanislas	DOURGES		
Terril 92	DOURGES		

4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR

Ils sont assez nombreux et sont essentiellement localisés au sein des cités minières dans l'axe des rues ou sur leurs limites avec les parcelles cultivées (au niveau des « poches »). Ils cadrent des perspectives sur un éléments d'intérêt patrimonial, le plus souvent un terril, l'entrée de l'ancien carreau de fosse, ou un équipement.

— Certains axes offre une vue longue de ces points de vue. Ils proposent soit des « fenêtres », soit une ouverture quasi continue sur des éléments d'intérêt patrimonial. C'est le cas des axes importants qui traverse l'EPMR et forment de véritables vitrine sur l'EPMR et le bassin minier (A1 et TGV venant de Paris). Ces axes ont fait office d'une description détaillée dans l'étude « Identification des axes de communication » de la MBM.

2 types de point de repère sont identifiés :

1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà. Les grands terrils et les chevalements.
2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, bien souvent celui du quartier. On peut y trouver les clochers situés sur l'EPMR (église Saint Barthélemy, Saint Vaast, Saint Stanislas) et les terrils moins hauts, qui marquent tout de même le paysage localement. D'autres éléments architecturaux tels châteaux d'eau ou bâtiments industriels peuvent être des repères à cette échelle plus restreinte.

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL Sainte Henriette, T 87 de Dourges: VUE A 360°



PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL 110 de Oignies: VUE A 360°



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

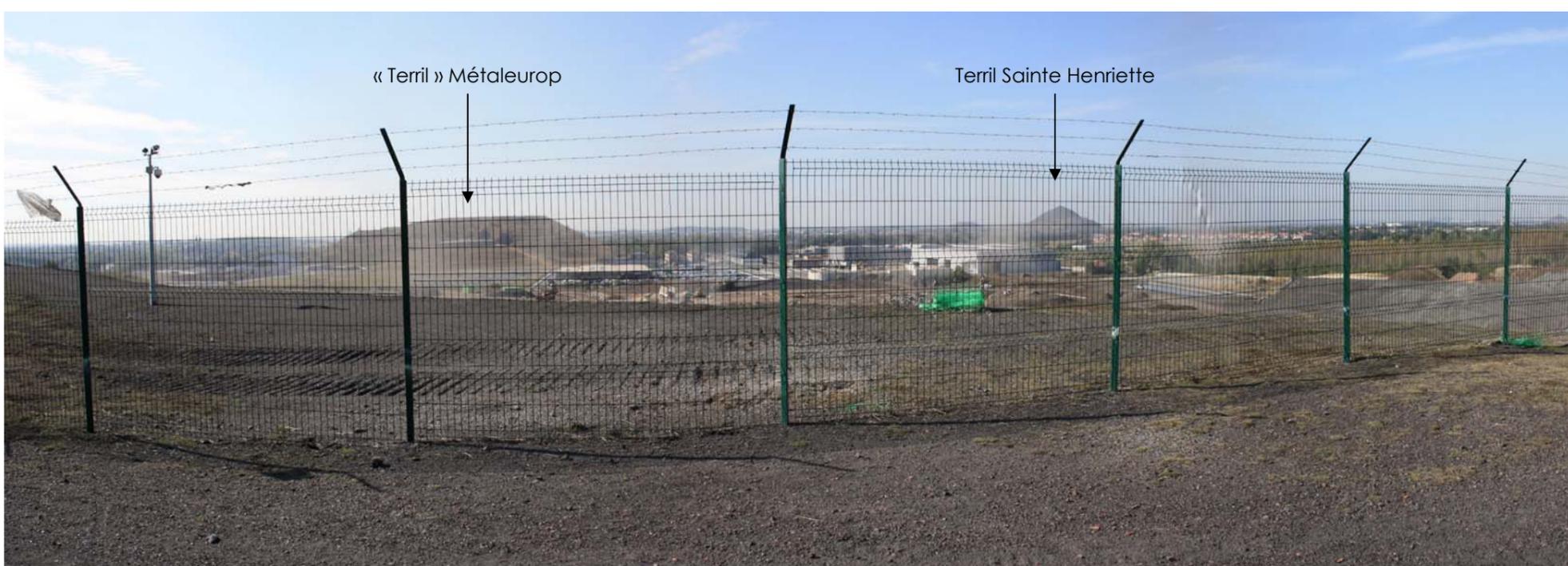
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DES TERRILS 116-117 DE DOURGES : VUE A 360°



PANORAMA REMARQUABLE, DEPUIS LE SOMMET DU TERRIL 113 D'EVIN-MALMAISON : VUE A 360°



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009



Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

PANORAMA D'INTERET SUR L'EMPR, DEPUIS LE PONT DE LA D306 AU DESSUS DE LA VOIE FERREE



PANORAMA D'INTERET SUR L'EMPR, DEPUIS LE PONT DE LA D160E2 AU DESSUS DE LA DEULE



PERSPECTIVE ET AXE MONUMENTAL



Portion linéaire du canal de la Deule, perspective sur le « terril » Métaleurop

AXE DE DECOUVERTE D'ELEMENTS D'INTERET PATRIMONIAL

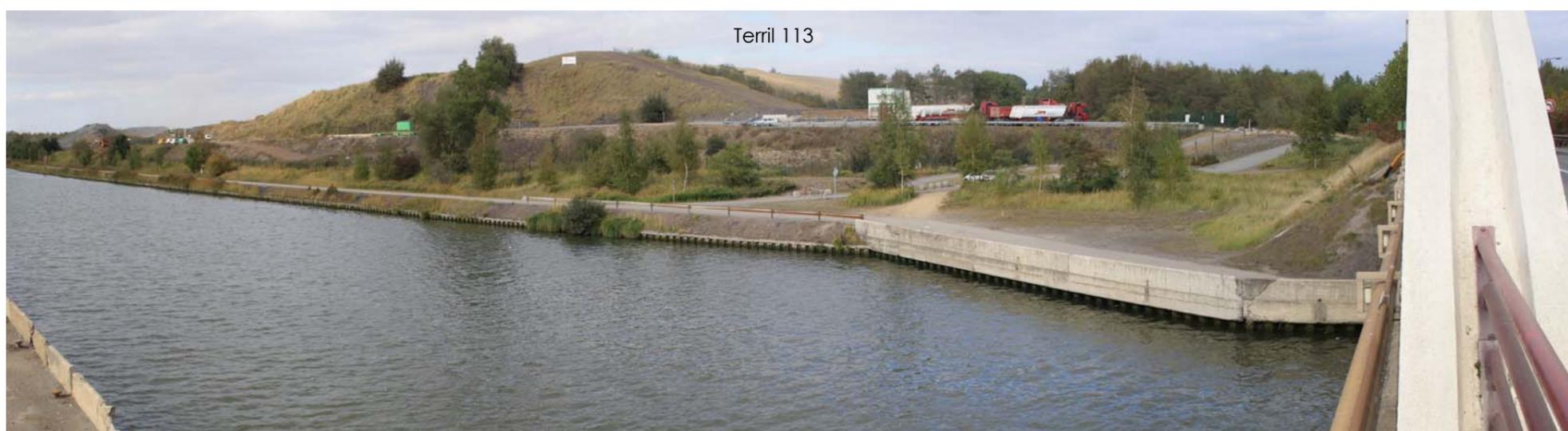


D 306 entre Oignies et Dourges

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009



D 306, vue sur Sainte Henriette

Rue Méresse, cité Cornuault (Evin-Malmaison) vue sur le chevalement du puits n°8

Cité Bruno Nouvelle, vue sur le terril Sainte Henriette (Dourges)

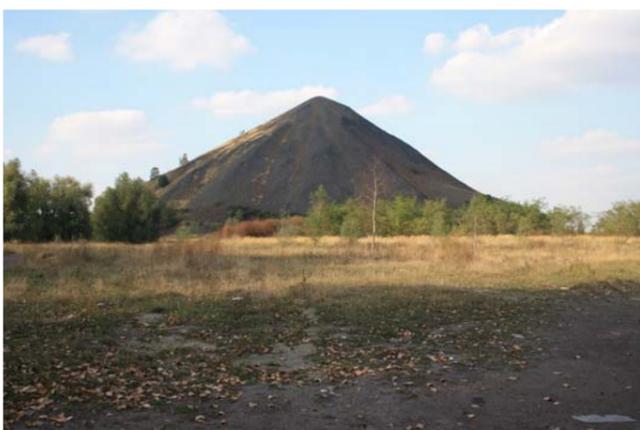


Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009

POINT DE REPERE A L'ECHELLE DE L'EPMR



Terril Sainte Henriette (T 87)



Terril 110 de Oignies et chevalements des puits 9/9bis



Terril 113 et chevalement du 8



Terril 116-117



Terril « Métaleurop »

POINT DE REPERE A L'ECHELLE LOCALE



Eglise Saint Barthélemy (Oignies)



Malterie Louis-Vilain



Château d'eau de la fosse 10



Eglise Saint-Vaast (Evin Malmaison)



Malterie Louis-Vilain vue depuis la nouvelle gare d'eau de la Deûle

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en JUIN 2009



Eglise Saint Stanislas



Terril 92 de Dourges

CÔNE DE VUE D'INTERET PATRIMONIAL



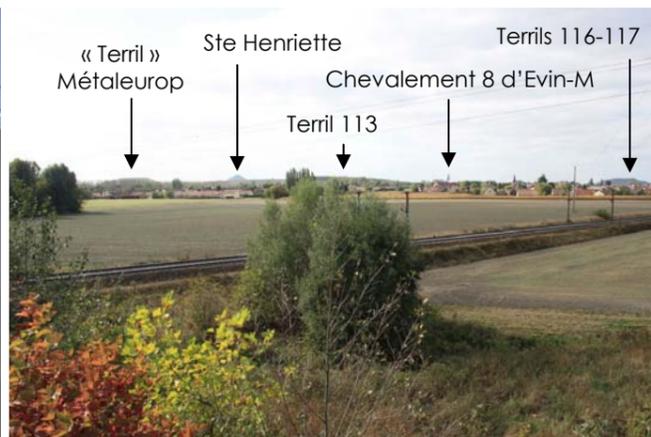
Fosse 9/9 bis depuis l'emplacement de l'ancien parc à bois



La fosse 9/9 bis depuis la cité du verger



Berges de la Deûle au niveau de Delta 3



Vue depuis le pont de la 161 (Evin-Malmaison)



Vue depuis rue de la cuve Evin-M



Vue depuis la D161 à la sortie d'Evin Malmaison sur le centre de l'EPMR



Vue depuis la boucle des trois cavaliers aux alentours de l'ancienne fosse Cornuault

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Dourges · Evin-Malmaison · Oignies

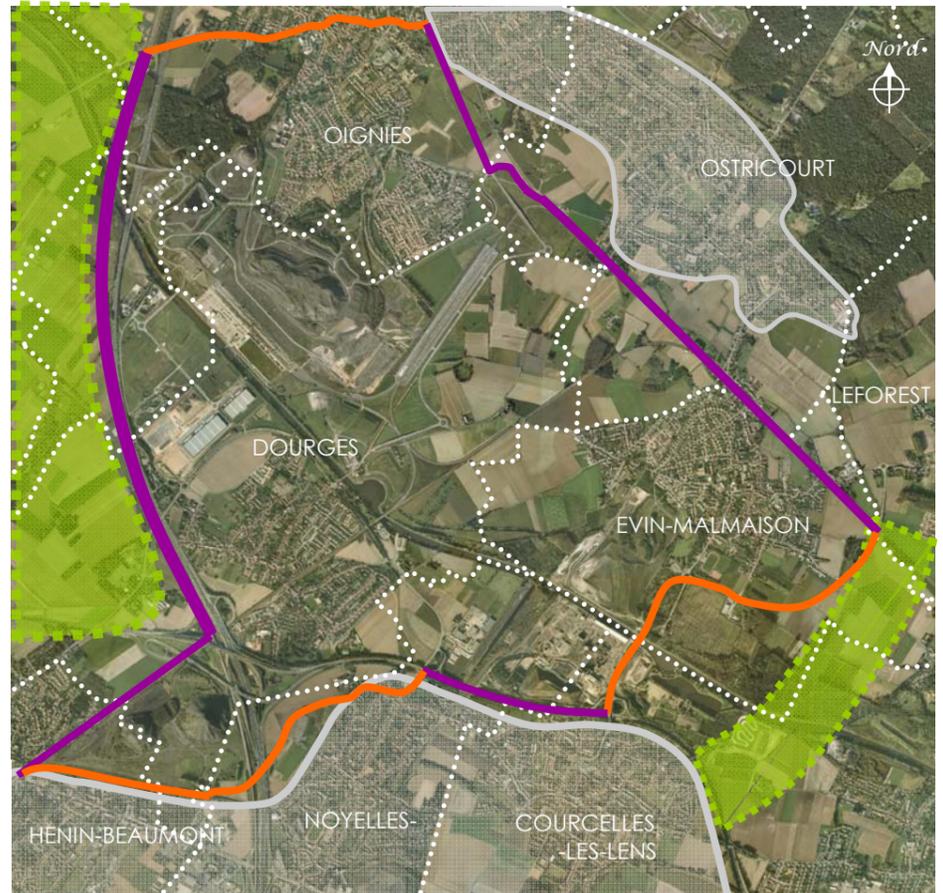
3. Synthèse

3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol, les limites choisies se basent sur des éléments de perceptions paysagères qui ont souvent de l'épaisseur, et afin de faciliter leur représentation se rattachent à des limites matérielles (axes routiers, ferré, voie d'eau...limites communales...).

- Au Nord, l'EPMR se limite au niveau de Oignies sur la départementale 46 qui traverse la ville et marque plus ou moins la limite entre les compagnies de Oignies et d'Ostricourt
- A l'Est, la voie ferré sépare les zones cultivées de l'EPMR avec l'urbanisation d'Ostricourt.
- Au sud-est, la D161 englobe Evin-Malmaison et matérialise la limite faite par une bande agricole qui sépare cet EPMR de l'urbanisation d'Auby.
- A Sud, la rocade minière conforter par l'urbanisation de Courcelles les Lens crée une limite franche, elle se poursuit vers l'ancienne fosse 2 sur Henin-Beaumont en suivant la D160 puis l'ancien cavalier.

-  Limite liée à la perception
-  Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)
-  Paysage urbain limitant l'EPMR
-  Paysage agricole limitant l'EPMR



3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

Cet EPMR est constitué d'un patrimoine minier très divers, dont de nombreux éléments peuvent être qualifiés d'exceptionnels, en témoignent la fosse 9/9 bis le dernier lieu d'exploitation du bassin minier, les cités exceptionnelles Bruno, des tronçons de cavaliers encore intègres, des friches ayant fait l'objet de réhabilitations de qualité (abords et terrils du 9/9bis). Malgré la caractère fait par la présence de lourdes infrastructures, l'EPMR présente de nombreuses potentialités quand au développement d'une trame verte (boucle pédestre existante, friche en attente de réhabilitation, friche réhabilités en parc urbain et paysager, poches agricoles, réseau de cavalier très lisible)...

- Éléments supports de la trame verte et bleue**
-  Lisières/haies
 -  Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
 -  Espace végétalisé fermé (boisement...)
 -  Cours d'eau/plan d'eau
 -  Ancien cavalier végétalisé
 -  Espace agricole ouvert
- Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR**
(éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)
- Sites liés à l'exploitation**
-  Production
 -  Terrils
 -  Infrastructure
 -  Habitat
 -  Cité minière exceptionnelle
 -  Equipements collectifs
- Points de repères**
-  Point de repère à l'échelle de l'EPMR
 -  Point de repère à l'échelle locale
- Points de vue**
-  Perspective ou axe monumental
 -  Panorama remarquable
 -  Panorama d'intérêt sur l'EPMR
 -  Cône de vue sur un élément d'intérêt patrimonial
 -  Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial
- Limites franches avec les zones de culture, /poches agricoles** participant à la valorisant d'éléments d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR

